



Intégrer l'aquaculture dans les communautés locales



Auteurs :

Urszula Budzich-Tabor, Arthur Rigaud, Serge Gomes da Silva et Gilles van de Walle.

Crédits:

Arousa FLAG (13), l'Observatoire du Plancton (13), Bytow Lake District FLAG (13), FARNET Support Unit (13, 14, 17, 25, 31, 35, 39, 40), Our Krajna and Paluki FLAG (14), Djursland FLAG (14), Aquaculture Stewardship Council (15), Oberlausitz FLAG (16), Provaqua (16), European Commission DG MARE (17, 19), CRC - TODESCO (23), Sotavento do Algarve FLAG (24), Marennes Oléron FLAG (24), GreenWave (29), Kainuu-Koillismaa FLAG (30), Costa da Morte FLAG (30), Arcachon FLAG (33), FTV (France TV Info) (33), Tourismuszentrum Oberpfalz (34), Foredures (34), Northern and Easter Lapland FLAG (35), Au Rythme des Marées (36), Kaszuby FLAG and North Kaszuby FLAG (36), Fonda seabass farm (37), Braila FLAG (37), East Sardinia FLAG (38), Carp Valley FLAG (38), North Jutland FLAG (39)

Production:

DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba)/Kaligram.

Contact:

FARNET Support Unit

Rue de la Loi 38, boîte 2 | B-1040 Brussels

+32 2 613 26 50 | info@farnet.eu | www.farnet.eu

Éditeur :

Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

Clause de non-responsabilité :

Bien que la direction générale des affaires maritimes et de la pêche soit responsable de la réalisation générale de la présente publication, la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu ou aux positions exprimées dans les différents articles. Sauf mention contraire, la Commission n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans la présente ne peut donc être interprétée comme étant le reflet des opinions de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de la présente publication.

ISBN 978-92-79-85413-2

ISSN 2363-4057

doi:10.2771/30753

© Union européenne, 2018.

Avant-propos

Les aquaculteurs sont présents dans de nombreux GALPA, tant côtiers qu'intérieurs. De plus, bon nombre de GALPA travaillent déjà avec ce secteur ou s'occupent activement de tisser des liens avec lui. Renforcer les liens entre l'aquaculture et les autres secteurs de la pêche et favoriser la reconnaissance de la contribution positive de l'aquaculture : deux domaines d'action, parmi d'autres, dans lesquels les GALPA peuvent jouer un rôle, tout en gardant à l'esprit et en préservant la grande diversité du secteur de l'aquaculture.

Le présent guide s'adresse surtout aux GALPA (coordinateurs, employés et membres des conseils d'administration) qui cherchent à favoriser les liens entre les aquaculteurs et les autres acteurs de leur territoire, dans un effort visant à stimuler l'acceptation sociétale de l'aquaculture et à améliorer sa perception par le consommateur. Il pourra aussi s'avérer un outil utile pour les aquaculteurs des GALPA, ainsi que pour les autorités de gestion et les réseaux nationaux qui aident les GALPA à obtenir cette reconnaissance.

Le guide consiste en cinq **fiches** pratiques qui proposent des informations, idées et exemples pour aider les GALPA à mieux intégrer l'aquaculture sur leur territoire.

La fiche 1, « **L'aquaculture comme moteur de croissance bleue dans les zones DLAL** », fournit des données de base sur le secteur, décrit les différents types d'aquaculture présents dans les GALPA et évoque la contribution potentielle de ce secteur au développement local. Elle attire aussi l'attention sur les nombreux et divers défis qui sont à relever par l'aquaculture et pour lesquels l'aide des GALPA est la bienvenue. Les fiches suivantes, de la 2 à la 5, sont consacrées à ces défis.

La fiche 2, « **Répondre aux préoccupations des consommateurs et à l'environnement au niveau local** », souligne les principaux défis liés à ces préoccupations clés, ainsi que leurs incidences sur le secteur de l'aquaculture. Elle donne aussi des exemples d'activités que les GALPA peuvent lancer ou soutenir dans le but de relever ces défis.

La fiche 3, « **Apaiser les conflits entre utilisateurs et faciliter la participation aux décisions locales** », examine les défis liés aux conflits entre utilisateurs qui peuvent apparaître en rapport avec l'aquaculture. Elle donne des exemples de méthodes à utiliser par les GALPA pour contribuer à prévenir de tels conflits d'usage et permettre aux producteurs de jouer un rôle plus important dans les processus décisionnels relatifs à l'aménagement du territoire local.

Les fiches 4 et 5 traitent des défis posés par la **diversification** de l'aquaculture et la génération de nouvelles sources de revenus.

La fiche 4 est centrée sur la « **Diversification des activités au sein du secteur de l'aquaculture** », notamment les systèmes recirculés, l'aquaponie, la production intégrée, etc.

La fiche 5 étudie la « **Diversification en dehors du secteur de l'aquaculture** », principalement dans le domaine du tourisme mais aussi l'utilisation des sous-produits par des industries innovantes.

Il reste au lecteur à choisir quelles fiches s'appliquent le mieux à la situation dans sa région. Chaque fiche comprend aussi une série d'exemples d'activités de GALPA et des références à des sources d'information complémentaires.

Explication des symboles graphiques :

 **Législation et conseils**

 **Exemples de pratique provenant des GALPA**

 **Idées émergent des groupes de travail lors du Séminaire FARNET sur l'aquaculture**

L'aquaculture comme moteur de croissance bleue dans les zones CLLD

L'aquaculture dans les GALPA

L'aquaculture doit être ici interprétée comme l'**élevage d'organismes aquatiques** (animaux et plantes). Elle est de plus en plus reconnue comme une source vitale d'aliments et une alternative durable à la capture de poisson sauvage. Au niveau mondial, la production aquacole a rapidement augmenté au cours de la dernière décennie. En Europe, toutefois, la croissance est beaucoup plus lente que sur les autres continents (voir fig. 1¹), et plus de la moitié de la production européenne provient de l'extérieur de l'UE (notamment de Norvège).

Dans l'UE, la production aquacole a été estimée à 1,3 million de tonnes en 2015, soit à peine 1,2 % de la production mondiale². Le développement de l'aquaculture est donc une priorité clé pour les décideurs politiques de l'UE.

L'aquaculture est présente dans un grand nombre de GALPA mais elle présente des **différences importantes** entre les territoires. Par exemple, concernant les aspects suivants :

Coexistence de l'aquaculture et de la pêche sur le même territoire

Dans certains GALPA, des activités d'aquaculture et de pêche coexistent. Ailleurs, en particulier dans des zones intérieures d'Allemagne, de Lituanie, de Pologne et de Slovénie, l'accent est placé presque exclusivement sur l'aquaculture.

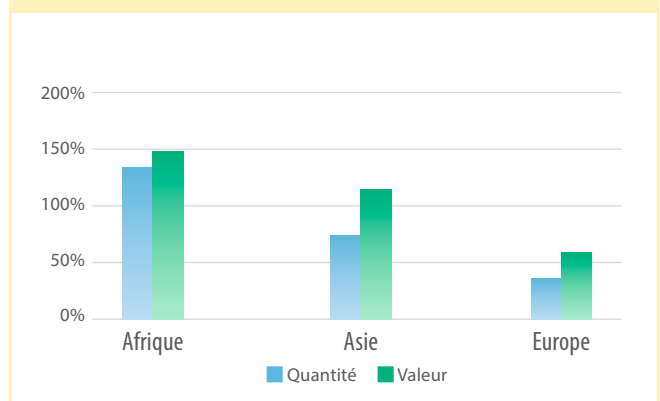
Échelle de production

Le secteur de l'aquaculture est très diversifié en termes d'échelle de production. La plupart des GALPA essaient de soutenir des fermes familiales, à petite échelle, d'élevage de poissons ou de crustacés mais, dans certaines régions, des producteurs de beaucoup plus grande taille peuvent aussi être intéressés par une participation au travail des GALPA³.

Type de production

La nature de l'aquaculture varie largement selon le type d'organismes élevés. Ils peuvent être d'eau douce, marins ou diadromes (espèces qui migrent entre océans et rivières, comme le saumon, la truite et l'anguille). Ils sont généralement regroupés en poissons (p. ex. saumon, truite, bar, carpe et thon), mollusques (p. ex. moules, huîtres et palourdes), crustacés (p. ex. crevette, crabe et homard), plantes (p. ex. algues) et autres organismes (p. ex. grenouilles, perles et mammifères aquatiques).

Fig. 1. Hausse de la production aquacole totale en %



1 D'après les données des « [Statistiques des pêches et de l'aquaculture](#) » de la FAO.

2 [Aquaculture statistics – Eurostat Statistics Explained](#), septembre 2017

3 Par exemple, le GALPA croate Plodovi Mora, où se trouve le plus grand producteur de thon de l'Adriatique.

Pour gérer cette diversité, les GALPA ont besoin d'une grande flexibilité dans leurs stratégies de développement local, ainsi que d'une large palette d'outils et de méthodes.

En préparation au séminaire sur le thème « **Intégrer l'aquaculture dans les communautés locales** », la Cellule d'appui FARNET a demandé aux représentants des GALPA d'apporter des informations sur l'aquaculture dans leur zone. Vous trouverez ci-dessous le résumé des réponses reçues de 112 GALPA.

La production de poissons marins est l'activité aquacole la plus courante dans les GALPA, suivie de l'élevage de poissons d'eau douce et de mollusques et crustacés marins. Certains GALPA côtiers combinent la production de poissons et de mollusques et crustacés. Un plus petit nombre de GALPA produisent aussi des algues, en général comme activité complémentaire à l'élevage de poissons ou de mollusques et crustacés (voir fig. 2).

Fig. 2. Type de production aquacole dans les GALPA (%)

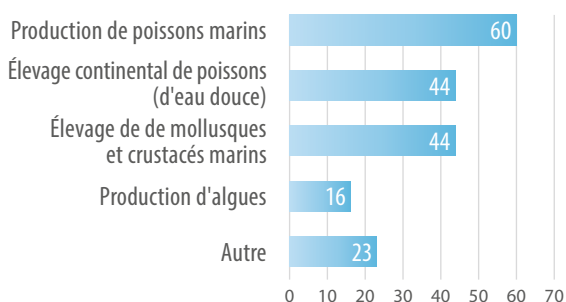
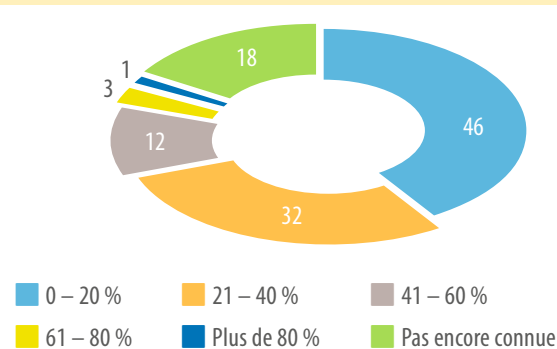


Fig. 3. Proportion de budget des GALPA allouée à l'aquaculture



La proportion de budget des GALPA allouée à l'aquaculture varie fortement; la plupart des GALPA allouent moins de 40% de leur budget à ce secteur (fig. 3). Par ailleurs, il semble que la plupart des GALPA ont relativement peu d'expérience de travail avec des aquaculteurs: dans leur grande majorité, ils ont soutenu moins de cinq projets visant spécifiquement ce secteur (fig. 4).

Fig. 4. Nombre de projets d'aquaculture soutenus

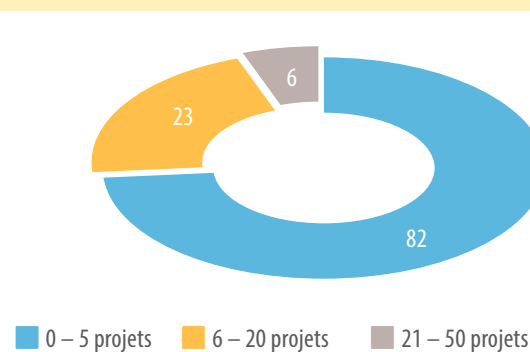
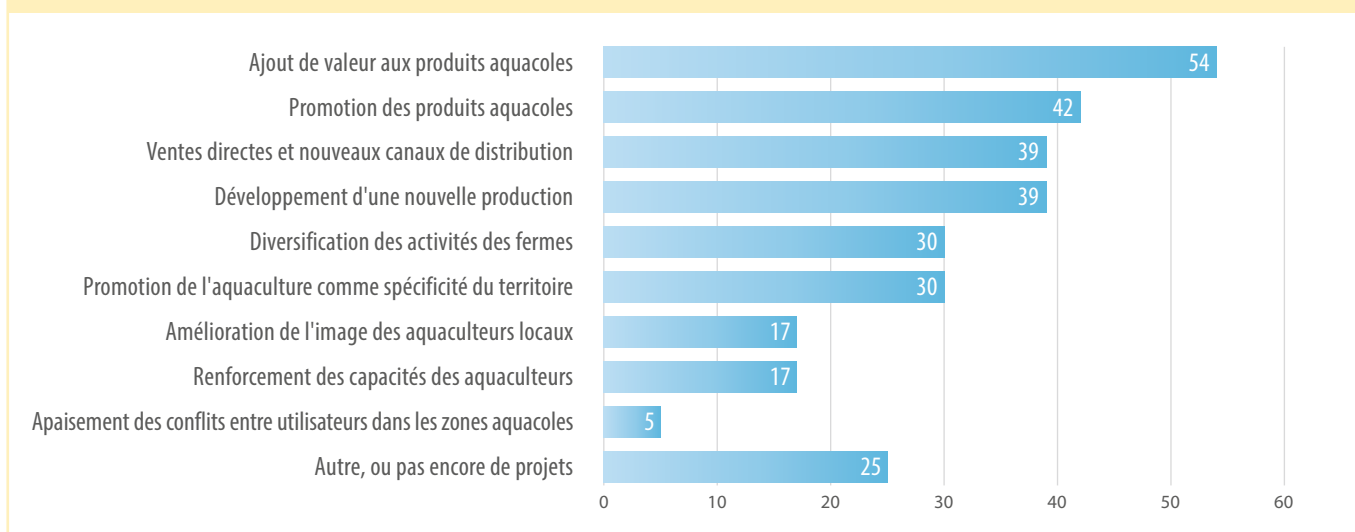


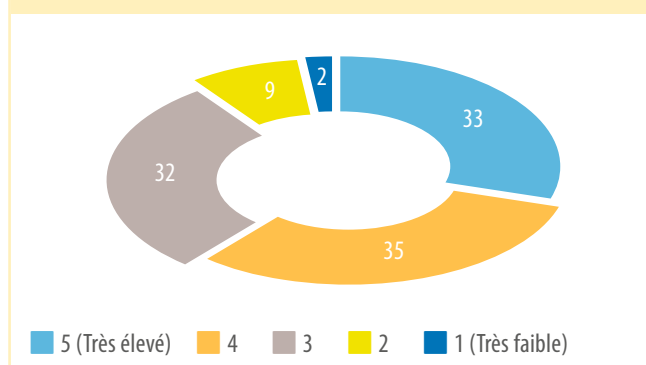
Fig. 5. Types de projets d'aquaculture soutenus par des GALPA (%)



Les GALPA ont financé une palette variée d'activités en appui à l'aquaculture, visant surtout à ajouter de la valeur aux produits aquacoles ou à en faire la promotion. Relativement peu de projets sont centrés sur le renforcement des capacités, l'amélioration de l'image du secteur ou l'atténuation des conflits d'usage (fig. 5), même si une grande partie des difficultés rencontrées par les producteurs sont liées à ces thématiques.

Il a aussi été demandé aux répondants des GALPA de donner leur avis sur le potentiel de développement de l'aquaculture sur leur territoire. Malgré les nombreux défis à relever par le secteur, la plupart sont très optimistes sur cette question (voir fig. 6).

Fig. 6. Potentiel du développement de l'aquaculture selon les GALPA (nombre de réponses)



Contribution de l'aquaculture au développement local

Comme nous l'avons déjà vu, l'aquaculture est une source majeure d'aliments. Cet aspect est important non seulement au niveau mondial mais aussi à l'échelle locale car l'aquaculture permet aux communautés de produire leurs propres aliments. Toutefois, l'aquaculture a d'autres avantages à apporter au niveau local. Moteur important du développement local, elle crée des emplois et des revenus et contribue à la cohésion sociale du territoire. Les stratégies des GALPA devraient chercher à maximiser les bénéfices de l'aquaculture sur le territoire.

L'aquaculture peut créer des emplois

Selon Eurostat (2015), l'aquaculture de l'UE donne du travail à 39 000 personnes⁴. Ces emplois peuvent revêtir une importance particulière dans les zones isolées (tant côtières, comme les petites îles, qu'intérieures), qui offrent peu d'autres possibilités de travail. Dans certains GALPA possédant de grandes fermes d'aquaculture, ce secteur peut même jouer un rôle d'employeur majeur. Étant donné que les emplois dans l'aquaculture requièrent des connaissances et compétences spécifiques, ce secteur peut aussi contribuer à relever le niveau de compétences de la communauté locale. Néanmoins, les GALPA devront peut-être soutenir le développement de ces compétences avant que la communauté ne commence à bénéficier des possibilités offertes par l'aquaculture.

L'aquaculture peut donner un coup de fouet à l'économie locale

En plus des revenus directs perçus par les pisciculteurs et les conchyliculteurs et par leurs employés, l'aquaculture peut constituer une source de revenus complémentaires pour d'autres entreprises locales. Même lorsque le secteur de production est fortement concentré, la chaîne d'approvisionnement peut impliquer diverses PME locales (vétérinaires, services de transport ou de réparation, transformation et vente, etc.) qui dépendent de l'aquaculture pour au moins une partie de leurs revenus. Il est donc important de favoriser les liens commerciaux locaux afin de permettre aux PME du GALPA de bénéficier des retombées potentielles de l'aquaculture. Ce secteur peut en outre accroître l'attrait de la région et ainsi stimuler le tourisme (voir la fiche 5).

L'aquaculture peut contribuer à la cohésion sociale

Dans certaines régions isolées, l'aquaculture peut aider à attirer des investissements publics, qui peuvent à leur tour contribuer à maintenir les écoles et d'autres services publics et à prévenir le dépeuplement⁵. Dans les régions où la culture, le paysage et les traditions locales sont étroitement liés à l'aquaculture, celle-ci peut contribuer à entretenir une identité locale. Certaines stratégies des GALPA visent en particulier à renforcer l'image du territoire qui est liée à l'aquaculture car leurs concepteurs ont pris conscience de l'importance de l'identité pour le développement local et la résilience de la communauté.

L'aquaculture peut créer des liens précieux

Bon nombre de producteurs aquacoles ont établi des liens en dehors de leur GALPA, et certains de ces liens peuvent s'avérer bénéfiques pour le territoire en général. Par exemple, les aquaculteurs travaillent souvent en collaboration étroite avec le secteur de la recherche, ce qui peut aider les GALPA à renforcer leurs liens avec la communauté scientifique : les instituts de recherche sur l'aquaculture s'installent de plus en plus à proximité des sites de production, et certaines institutions universitaires organisent des stages pour leurs étudiants dans des fermes aquacoles.

Il importe de garder à l'esprit que, pour tirer profit de ces possibilités, les GALPA doivent mener des efforts coordonnés. Dans les fiches suivantes, nous examinerons des idées sur la façon dont les GALPA peuvent aborder ce travail.

4 [Aquaculture statistics – eurostat Statistics Explained](#), septembre 2017

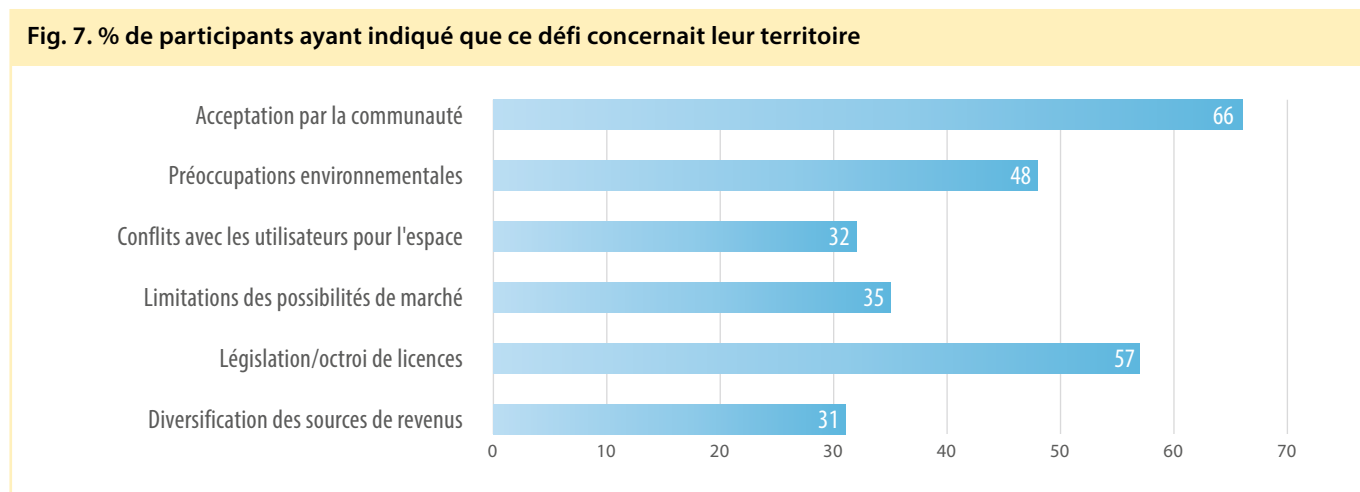
5 C'est le cas, par exemple, de certaines îles écossaises.

Défis à relever par les producteurs aquacoles

Le fait que le développement de l'aquaculture dans l'UE soit beaucoup plus lent que dans d'autres parties du monde donne à penser que les producteurs européens sont confrontés à de plus grandes difficultés. Or, celles-ci s'avèrent être moins liées à des questions commerciales ou technologiques qu'à d'autres types de préoccupations, par exemple d'ordre social ou environnemental. Un grand nombre de ces défis peuvent être relevés avec l'aide des GALPA, comme par exemple :

- **Acceptation sociale/consommation :** le potentiel de l'aquaculture à livrer des produits de haute qualité est souvent méconnu ; le secteur a parfois une image négative ;
- **Préoccupations environnementales :** l'aquaculture peut être perçue comme une cause de pollution, de maladies ou de perte de biodiversité ; elle peut elle-même pâtir de la pollution générée par d'autres secteurs ;
- **Conflits entre utilisateurs :** les aquaculteurs ont parfois du mal à trouver un espace où installer et étendre leurs activités, surtout dans les zones convoitées par d'autres secteurs, tels que le tourisme, les loisirs ou le logement ;
- **Limitations des possibilités de marché :** très peu de producteurs vendent leurs produits localement ou parviennent à diversifier leurs canaux de vente. Beaucoup vendent leurs produits exclusivement sur des marchés internationaux hautement concurrentiels ;
- **Législation/octroi de permis :** de nombreux producteurs trouvent le système administratif et réglementaire trop complexe et peu convivial ; les procédures d'octroi de permis sont souvent lentes, notamment à cause du manque d'acceptation sociale ;
- **Diversification des sources de revenus :** certains aquaculteurs qui ont besoin de sources de revenus complémentaires (production d'algues, transformation, gastronomie, tourisme, etc.) ne disposent pas toujours des contacts ou des compétences nécessaires.

Au cours du séminaire FARNET sur l'aquaculture qui s'est tenu en novembre 2017, il a été demandé aux participants d'indiquer (via un dispositif de sondage en ligne) lesquels de ces défis concernaient le plus leur GALPA. Leurs réponses sont représentées à la figure 7 :



Les participants ont par ailleurs souligné quelques autres défis non cités dans le sondage initial mais qui peuvent avoir un impact important dans certains GALPA, par exemple :

- **Prédateurs protégés :** les prédateurs de poissons (comme les cormorans) peuvent causer de sérieux dommages ;
- **Manque d'instruments financiers appropriés** et lourdeurs administratives associées aux demandes de financement.

Les fiches suivantes explorent les possibilités qui existent de remédier à ces difficultés, en prenant comme exemples pratiques des activités déjà réalisées par des GALPA.

Répondre aux préoccupations des consommateurs et à l'environnement au niveau local

En quoi consiste le défi à relever ?

L'aquaculture présente un potentiel considérable pour contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois mais aussi pour introduire sur le marché de nouveaux produits à haute valeur nutritive. Néanmoins, les activités de ce secteur doivent être transparentes et durables du point de vue environnemental pour jouir de l'approbation de consommateurs de mieux en mieux informés et conscients des enjeux environnementaux.

À la suite de certaines couvertures médiatiques défavorables et dans le contexte d'une sensibilisation toujours plus forte du consommateur aux questions de sécurité alimentaire, l'aquaculture est fréquemment considérée comme une source potentielle de problèmes plutôt que de solutions. Avec ou sans données probantes, le secteur a été impliqué dans des affaires associées à des dommages causés à l'environnement, au bien-être animal, à la santé humaine et aux paysages. Cette image négative peut s'étendre à tous les aspects du **secteur** de l'aquaculture, notamment à ses **produits**.

En particulier, le **secteur** de l'aquaculture doit faire face à certaines ou à la totalité des perceptions suivantes :

- L'élevage de poissons peut être une source de pollution de l'eau en raison des nutriments, des déjections, des agents de nettoyage, etc. ; les antibiotiques, hormones et autres produits chimiques utilisés dans les fermes piscicoles sont également associés à certains risques sanitaires ;
- L'aquaculture exerce une pression sur les stocks de poissons sauvages car les poissons d'élevage sont souvent nourris avec du poisson sauvage ;
- Il existe aussi des risques de pollution génétique ou de propagation de parasites et de maladies par des espèces exotiques s'échappant des fermes aquacoles ;
- Les élevages de poissons ou de crustacés ont une incidence négative sur le paysage.

L'image des **produits** de l'aquaculture est influencée par ces perceptions, qui peuvent peser sur les décisions des consommateurs. De plus :

- Les consommateurs craignent parfois que les conditions de production ne soient pas optimales, que des poissons souffrent de la surpopulation, des parasites et des maladies ;
- Ils peuvent s'inquiéter du fait que certains poissons (surtout les poissons congelés) pourraient avoir été transportés sur de longues distances ;
- En dépit des règles mises en place par l'UE pour protéger la santé publique, des consommateurs peuvent craindre que la pollution de l'eau n'entraîne des épidémies périodiques de maladies dans les élevages de mollusques et crustacés ;
- Les poissons de l'aquaculture sont parfois perçus comme de moins bonne qualité que les poissons sauvages.

Les GALPA peuvent aider leurs producteurs aquacoles à faire face à certains des stéréotypes ci-dessus.

Qu'est-ce que cela implique pour les aquaculteurs locaux ?

Cette image négative de l'aquaculture peut avoir une incidence considérable sur le marché du poisson d'élevage, avec pour effet de faire baisser les prix des produits de ce secteur. Selon certaines études⁶, si les consommateurs ont tendance à préférer le poisson sauvage au poisson d'élevage, c'est surtout à cause des préoccupations environnementales liées à l'aquaculture, moins en raison de la qualité des produits.

L'image négative du secteur peut avoir une incidence non seulement sur le comportement des consommateurs mais aussi sur celui des décideurs politiques. Par exemple, quand ceux-ci élaborent une réglementation ou octroient des licences de production, ils risquent de montrer une prudence extrême et d'imposer des restrictions excessives aux producteurs (potentiels). Dans ce cas, l'obtention d'un permis pour une nouvelle ferme aquacole peut devenir extrêmement complexe et demander énormément de temps.



Importance d'un cadre juridique favorable⁷

L'incidence du cadre juridique sur la création et l'exploitation d'une entreprise d'aquaculture ne doit pas être sous-estimée. Pour un grand nombre de producteurs de l'UE, il s'agit d'une des principales barrières au développement du secteur de l'aquaculture. Dans certains États membres, la procédure d'obtention d'une autorisation pour une ferme aquacole peut prendre de deux à trois ans⁸. Plusieurs États membres ont récemment lancé des processus de simplification de la législation relative à l'aquaculture. La **Grèce**, par exemple, qui exigeait précédemment l'intervention de 14 organes administratifs pour l'octroi d'une licence, est en train de finaliser un nouveau cadre juridique doté d'une procédure simplifiée avec un point de contact unique pour les investisseurs.

L'Irlande a mené un réexamen complet de ses procédures d'octroi de permis, en suivant un processus participatif composé d'une consultation des parties prenantes et d'une enquête pour déterminer les obstacles et proposer des améliorations. Voici quelques-unes des recommandations qui en ont été tirées : établissement d'un délai maximal de six mois pour les décisions à prendre sur les demandes de permis ; les permis doivent avoir une période de validité allant jusqu'à 20 ans afin d'être commercialement viables pour les entreprises, qui ont en outre la possibilité d'adapter leurs activités pendant la mise en œuvre ; mise en place d'un système de demande et de suivi en ligne ; mise en place d'une procédure de demande préalable qui aide à assurer le caractère complet des demandes avant le lancement de la demande en elle-même ; formation pour le personnel de l'autorité octroyant les licences ; système transparent d'information du public sur les demandes, etc. Ce réexamen a également permis de mieux définir la nécessité de lier plus étroitement les licences d'aquaculture à la planification de l'espace maritime (voir la fiche 3 pour plus de détails), par exemple avec un système de gestion en ligne qui indiquerait quelles zones sont disponibles pour l'aquaculture.

Même si le cadre législatif relève habituellement du niveau national ou régional, les GALPA devraient connaître son fonctionnement afin de pouvoir donner des orientations à leurs entreprises aquacoles et éventuellement les aider à s'organiser pour discuter de leurs préoccupations avec les autorités concernées.

6 « Sustainable Seafood from Aquaculture and Wild Fisheries : Insights From a Discrete Choice Experiment in Germany », *Ecological Economics*, volume 142, décembre 2017.

7 Les exemples présentés ici sont basés sur des informations données lors de l'atelier Aquaculture pour les administrations des États membres, organisé par la DG MARE à Bruxelles le 5 décembre 2017.

8 [Orientations stratégiques pour le développement durable de l'aquaculture dans l'Union européenne, COM\(2013\) 229](#)

Les difficultés à surmonter concernant l'image de l'aquaculture peuvent aussi être considérées comme des opportunités.

Dans la plupart des GALPA, les producteurs locaux peuvent, à juste titre, affirmer que leurs poissons ou crustacés sont de haute qualité et ont été élevés selon des méthodes durables. La majorité des aquaculteurs soutenus par des GALPA sont des petites et moyennes entreprises dotées de systèmes de production étendus. Il faut savoir que **certains types d'aquaculture sont reconnus comme ayant une incidence positive sur l'environnement.**

En particulier, l'élevage de poissons dans des étangs (comme celui pratiqué en Europe centrale selon une méthode millénaire) peut jouer un rôle important en protégeant les paysages et la biodiversité. Les exploitations d'étangs peuvent aussi servir de réservoirs d'eau car elles permettent de retenir l'eau pendant les périodes sèches et aident à gérer les inondations lors des périodes de fortes pluies.

De même, l'élevage de crustacés et la culture d'algues peuvent apporter des bénéfices à l'environnement en séquestrant les nutriments. Les fermes conchylicoles, particulièrement sensibles à la qualité de l'eau, peuvent jouer un rôle d'alerte précoce pour les autorités en cas de problèmes de pollution.

Que peuvent faire les GALPA pour aider les producteurs ?

Les GALPA désireux d'aider les producteurs locaux à surmonter les barrières liées à l'image négative de l'aquaculture ou aux préoccupations environnementales peuvent réfléchir aux moyens de :

1. Affronter les problèmes associés à l'incidence environnementale et à la qualité des produits au niveau de la ferme en renforçant les capacités et en soutenant l'investissement ;
2. Aider les producteurs à obtenir l'acceptation de leurs activités dans la population locale par des initiatives visant à sensibiliser le public et à lui inspirer confiance ;
3. Changer la perception des consommateurs en démontrant la qualité et les bénéfices environnementaux globaux des produits de l'aquaculture locale ;
4. Tisser des liens avec d'autres activités aux niveaux régional, national et européen.

Nous présentons ci-dessous quelques suggestions pour agir en ce sens.

Affronter les problèmes au niveau de la ferme

Même si de nombreuses fermes aquacoles situées dans des GALPA n'ont déjà qu'une faible incidence sur l'environnement, certains producteurs ont encore besoin d'aide pour réduire ces incidences négatives. Les GALPA peuvent les assister en leur fournissant :

- Des orientations, formations et autres types de mesures de **renforcement des capacités** afin, par exemple, d'aider les producteurs à satisfaire aux obligations environnementales. Cette assistance peut être offerte en coopération avec des institutions de recherche ou d'enseignement. Des informations utiles à ce sujet sont accessibles sur le site Web de la Commission européenne ;



« EU aquaculture online », un ensemble pratique d'orientations environnementales pour l'aquaculture en Europe



La Commission a publié en ligne une liste complète de ressources pour aider les producteurs, les autorités locales et le public à aborder les incidences environnementales des activités aquacoles. Parmi les divers thèmes couverts, les outils et conseils suivants peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les GALPA :

- Orientations concernant l'application de la directive-cadre sur l'eau et de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » en ce qui concerne l'aquaculture (2016) ;
- Critères et seuils à respecter pour demander une évaluation de l'impact environnemental ;
- Rapports de comparaison des réglementations et technologies relatives à l'élevage de la truite d'eau douce dans certains États membres de l'UE ;
- Indicateurs de sélection des sites et de capacité de charge pour les fermes piscicoles méditerranéennes.

Plus d'informations sur les pages [Documents d'orientation](#) et [Échange de pratiques nationales](#)

- Un **soutien financier** pour réduire l'impact environnemental des fermes piscicoles. Par exemple, en investissant dans des systèmes de recirculation d'eau (voir la fiche 4 pour plus d'informations), des systèmes d'énergie durable ou d'autres solutions innovantes pouvant rendre l'aquaculture plus respectueuse de l'environnement ;

Réduire l'impact environnemental de l'aquaculture (déchets marins)



Le **GALPA Arousa** (Espagne) a soutenu la production de filets biodégradables pour la culture des moules. Après avoir réalisé diverses études et établi des liens avec des chercheurs, l'entreprise promotrice du projet a créé un filet biodégradable qui est respectueux du milieu marin et résistant aux prédateurs. Cette initiative a permis aux producteurs d'obtenir un certificat de production écologique avec, comme conséquences, une amélioration des qualités marchandes du secteur de la mytiliculture, une réduction de l'impact environnemental du processus de production et l'ouverture d'une nouvelle ligne de produits pour l'entreprise bénéficiaire, dont l'emploi a ainsi été consolidé.

[Plus d'informations](#)

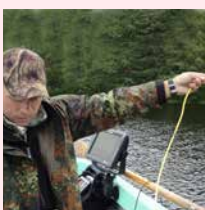
- Certains GALPA soutiennent aussi des projets qui contribuent à améliorer la **qualité de l'eau** utilisée par les producteurs de poisson. De telles activités exigent habituellement une perspective plus large, qui dépasse le niveau d'une ferme aquacole unique. De la sorte, le GALPA peut aider au développement de solutions utiles pour tout le territoire et au-delà.

Innovation en matière de qualité de l'eau pour l'aquaculture



Le GALPA français **Auray & Vannes** a soutenu un projet réunissant des pêcheurs, des producteurs de mollusques et des agriculteurs dans le but d'améliorer la qualité de l'eau. L'association CAP2000 a aidé des professionnels de la pêche, des autorités locales et d'autres parties prenantes à coordonner leurs efforts pour identifier et réduire les sources de pollution bactériologique ayant un impact sur la production conchylicole locale. À terme, il s'agit d'aider les autorités locales à élaborer des plans d'action pour remédier à la pollution identifiée, en attribuant des responsabilités spécifiques à chaque secteur.

[Plus d'informations](#)



Le GALPA polonais **du district du Lac de Bytow** a aidé l'entreprise aquacole Aquamar Ltd. à remédier à la mauvaise qualité de l'eau due à l'eutrophisation, dans des viviers et lacs à poissons. L'entreprise a testé différentes méthodes de purification de l'eau mais elles étaient jugées trop chères et trop invasives. C'est pourquoi Aquamar a mis au point sa propre méthode de purification biologique respectueuse de l'environnement, qui a été brevetée en 2011. La nouvelle méthode s'est révélée très efficace et 5 à 6 fois moins chère que les méthodes chimiques proposées sur le marché. Elle a rapidement suscité l'intérêt des clients polonais et étrangers. Le GALPA a également facilité l'acquisition d'un laboratoire mobile permettant de prendre des mesures et de réaliser des analyses sur le terrain, nécessaires pour planifier et/ou surveiller les processus de purification de l'eau.

[Plus d'informations](#)



Le parc à huîtres de la lagune de Leucate, en Méditerranée française, est régulièrement affecté par des contaminations par phytoplancton toxique, ce qui peut entraîner des pertes économiques, surtout lors de la haute saison de Noël. Afin de prévenir cette situation, le parc à huîtres a fait cause commune avec l'entreprise de recherche Microbia Environnement pour mettre au point une solution innovante permettant de détecter les microalgues marines toxiques et d'empêcher toute prolifération toxique. Reconnaître la présence et la croissance du phytoplancton toxique permet aux producteurs de faire leur récolte plus tôt et de stocker leur production en toute sécurité avant de la mettre sur le marché. Le **GALPA Pyrénées Méditerranée** a apporté un appui de communication à ce projet (qui avait bénéficié d'un financement initial de LEADER).

[Plus d'informations](#)

Sensibiliser la communauté locale et lui inspirer confiance

Dans de nombreux cas, l'image négative de l'aquaculture résulte simplement d'un manque de connaissances. La communication est souvent inexistante entre les fermes aquacoles et la population locale : les aquaculteurs ont tendance à s'approvisionner à l'extérieur du territoire et, en général, vendent leurs produits sur un marché plus vaste que le local. De plus, la population locale ne possède pas toujours les compétences requises pour l'aquaculture, ce qui explique pourquoi les exploitations piscicoles ou conchylicoles font souvent appel à des travailleurs venus de l'extérieur.

Les GALPA peuvent contribuer à l'établissement de liens entre les producteurs aquacoles et la population locale, et ainsi sensibiliser cette dernière à l'aquaculture et lui inspirer confiance dans cette activité. Ces efforts devraient, en fin de compte, aboutir à une meilleure acceptation des fermes aquacoles sur le territoire du GALPA (et au-delà) et aider à améliorer l'image générale de l'aquaculture. Là où cela est possible, les GALPA peuvent aussi faciliter le développement des compétences parmi la population locale et aider à renforcer les liens commerciaux au sein du territoire, par exemple en organisant des événements de mise en relation des entreprises.



Aider les producteurs aquacoles à tisser des liens dans la communauté



En Irlande, le **GALPA West** favorise la coopération au sein d'un groupe de producteurs de mollusques, d'exportateurs de mollusques, de pêcheurs du littoral et de passionnés du patrimoine marin, qui ont formé une organisation citoyenne dont le but est d'améliorer la qualité de vie, l'environnement, l'économie et le patrimoine maritime dans la zone de la baie de Galway. Ensemble, ils travaillent pour remettre la population locale en contact avec les activités de la baie, en organisant des démonstrations et des dégustations, ainsi que des ateliers pour planifier le rajeunissement de l'huître native. Des liens ont été établis avec des écoles, des autorités locales et des organismes publics. Du matériel de promotion et un site Web sont également en cours de développement.

Plus d'informations



Afin de mieux intégrer le secteur de la pêche dans la communauté, le GALPA polonais **Nasza Krajna i Paluki** travaille en collaboration étroite avec le plus grand producteur de carpes de la région pour encourager la consommation de poisson local et améliorer la sensibilisation à l'environnement. En coopération avec la ferme aquacole et d'autres acteurs, le GALPA organise une série d'activités, comme des démonstrations d'activités piscicoles, de filetage de carpes, des camps ornithologiques, des courses à pied et du géocaching dans la ferme et ses alentours. Toutes ces activités permettent à la ferme aquacole de jouer un rôle plus actif dans la communauté, tout en augmentant ses ventes directes.

Plus d'informations



Dans la ville portuaire d'Ebeltoft, sur le territoire du **GALPA du Djursland** au Danemark, qui a vu le déclin de ses activités de pêche, une association bénévole a été constituée afin de créer un jardin marin durable près du port, où les membres de la communauté locale élèvent des mollusques et cultivent des algues à petite échelle. Un réseau dynamique de quelque 80 « jardiniers » s'y est installé, insufflant une vie nouvelle au port. Ils élèvent surtout des moules mais aussi des algues et des huîtres, contribuant ainsi à purifier le milieu marin.

Plus d'informations

Faire passer le message aux consommateurs

Même quand les producteurs aquacoles peuvent démontrer que leurs produits sont de haute qualité et produits selon des principes durables, ils ont parfois besoin d'aide pour faire passer ce message aux consommateurs. À cet égard, les GALPA peuvent avoir un rôle important à jouer, non seulement en aidant les producteurs à établir des contacts avec le secteur local du détail ou de la gastronomie (comme vu à la section précédente), mais aussi en soutenant des **activités de promotion** qui peuvent aider à convaincre les consommateurs d'acheter des produits de l'aquaculture locale. Ces activités sont, par exemple :

- Des festivals et foires aux poissons/crustacés et coquillages, avec des attractions telles que dégustations, concours de pêche, etc. ;
- Des livres de cuisine avec des recettes ou des leçons de cuisine montrant comment préparer le poisson local (cela peut s'avérer particulièrement important concernant certains poissons, surtout d'eau douce, réputés difficiles à cuisiner) ;
- Des activités organisées conjointement avec des écoles et organisations de jeunesse locales afin de promouvoir la consommation de poisson et un mode de vie sain ;
- Travail avec les réfectoires d'écoles, jardins d'enfants, hôpitaux, prisons, etc. pour les encourager à servir du poisson produit sur place (pour d'autres idées, voir à la fin de la fiche).

La **certification** est l'un des moyens de répondre aux préoccupations des consommateurs concernant la qualité, la sécurité ou la durabilité des produits de l'aquaculture. Il existe en Europe plus de 35 systèmes de certification volontaire applicables aux produits de l'aquaculture (voir la [carte des normes de l'ITC](#)). Les producteurs disposent donc d'un vaste choix en la matière mais, du coup, les consommateurs ressentent parfois de la confusion et de l'incertitude quant à savoir auxquels de ces nombreux labels ils peuvent accorder leur confiance. Les GALPA devraient encourager leurs producteurs locaux à réaliser une analyse précise des coûts d'une certification (qui peuvent être très élevés) et des bénéfices à attendre d'une augmentation des ventes ou de meilleurs prix.

Aquaculture Stewardship Council



L'un des programmes de certification et de labellisation les plus réputés est géré par l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), une organisation internationale indépendante à but non lucratif fondée en 2010 pour contribuer à stimuler le développement de l'aquaculture, tout en minimisant ses incidences négatives sur l'environnement. À ce jour, plus de 10 000 produits de plus de 600 fermes aquacoles des quatre coins du monde ont reçu sa certification. Consciente du fait que le processus de certification peut s'avérer très coûteux pour les fermes aquacoles de petite ou moyenne taille, l'ASC est en train de revoir ses exigences de certification afin de permettre à des groupes de fermes de travailler collectivement pour obtenir la conformité aux normes ASC en matière d'aquaculture responsable. Ce système de certification de groupe, qui devrait voir le jour en 2018, réduira aussi les coûts d'audit pour les producteurs individuels.

[Plus d'informations](#)

Certains aquaculteurs souhaitent obtenir une certification de **producteur biologique**, comme dans les exemples ci-dessous.

Certification biologique d'aquaculture



Dans la région de **Haute Lusace** (Allemagne), les producteurs de carpes ont assisté à une baisse de consommation de leurs produits en raison d'un manque d'intérêt et de sensibilisation de la jeune génération. Ils ont aussi été confrontés à l'herpès virose de la carpe koï, une maladie des poissons qui a un impact sur les niveaux de production et pour laquelle aucune solution n'a encore été trouvée. Dans un effort visant à améliorer les conditions environnementales de l'élevage de carpes et à promouvoir une nouvelle image – plus saine – du produit, des producteurs de Haute Lusace ont décidé de se lancer dans l'aquaculture biologique. Avec le soutien du **GALPA Ost-Oberlausitz**, les méthodes de production ont été remaniées et une série de nouveaux produits frais et fumés a été développée, en coopération avec une usine de transformation moderne de Saxe. De plus, une identité commune a été créée pour les produits biologiques à base de carpe. Leur commercialisation se réalise conjointement et un petit groupe d'aquaculteurs locaux supervise la qualité du poisson. Le projet a aussi impliqué la conception et la production de brochures à destination des consommateurs et d'équipements permettant la participation à certaines foires commerciales.

Plus d'informations



Sur la côte méditerranéenne française, l'entreprise d'aquaculture «Provence Aquaculture», fondée en 1989, élève du poisson dans une crique en face des îles de Frioul (dans le parc national des Calanques). Elle a été la première ferme aquacole méditerranéenne à obtenir une certification pour la production biologique de poissons en 2002. Le système de production biologique exige de l'entreprise l'application de règles strictes pour garantir que le poisson ne souffre pas de stress ni de maladies. Ce système repose sur trois principes : respect de l'environnement, respect du bien-être des animaux et respect du consommateur. Préférant la qualité à la quantité, l'entreprise produit actuellement quelque 60 tonnes de poisson 100 % biologique par an et emploie trois personnes.

Plus d'informations

Établir des liens avec des campagnes aux niveaux régional, national et de l'UE

Bien que les GALPA puissent jouer un rôle majeur pour contribuer à améliorer l'image de l'aquaculture à l'échelle locale, leur impact est plutôt limité quand il s'agit d'atteindre les consommateurs aux niveaux régional, national ou européen, pourtant importants pour les aquaculteurs, qui vendent souvent leurs produits sur des marchés très éloignés du lieu de production. Si les GALPA veulent leur offrir de l'aide à cet égard, ils doivent peut-être créer des liens avec des **campagnes plus larges** qui recherchent la sensibilisation à l'aquaculture, comme la campagne «Élevé dans l'UE», lancée par la DG MARE.

Élevé dans l'UE



«Élevé dans l'UE» est une campagne d'information qui vise à informer les consommateurs potentiels sur l'aquaculture et ses produits, qui sont présentés comme «frais, locaux et sains». Elle fournit des informations et du matériel pédagogique gratuit. L'un des outils clés de cette campagne est un projet pédagogique conçu pour sensibiliser les adolescents à l'aquaculture, notamment avec des aquaculteurs locaux qui se rendent dans des écoles pour présenter leurs activités. Ce projet encourage les jeunes à faire des recherches sur différentes espèces marines et d'eau douce et différentes méthodes de production aquacole, à explorer le rôle de l'aquaculture dans

la production alimentaire et la protection de l'environnement, et à découvrir les diverses possibilités d'entreprises et de carrières offertes par l'aquaculture. Certains États membres, comme l'Espagne, ont lancé leur propre campagne nationale à l'aide du matériel mis à disposition par l'UE.

[Plus d'informations](#)

Idées qui ont émergé des discussions entre GALPA

Les défis évoqués dans cette fiche ont été débattus lors du séminaire FARNET sur le thème «[Intégrer l'aquaculture dans les communautés locales](#)».



Faciliter les échanges et l'instauration de la confiance entre les producteurs aquacoles et la communauté par :

- La tenue de réunions avec tous les acteurs locaux, y compris ceux qui sont opposés à l'aquaculture ;
- Des « Journées portes ouvertes Aquaculture » pour multiplier les possibilités de rencontres entre la population locale et les producteurs aquacoles, ce qui permet de montrer le « visage humain » de l'aquaculture au public ;
- L'organisation de camps d'été dans des fermes aquacoles ;
- Un label de qualité pour l'aquaculture locale afin d'améliorer la traçabilité et de servir de nouvel outil de communication ;
- Encourager le « contrôle local par les pairs » : autosurveillance par les producteurs pouvant mener à un label local de confiance ;
- Une campagne médiatique pour encourager la consommation de poisson, en veillant à ce que les producteurs utilisent un logo et un message communs ;
- Créer des « jardins scolaires » pour aider les jeunes à se familiariser avec l'aquaculture en pratique. En Irlande, le **GALPA North** aide une école primaire locale à aménager un site où les enfants peuvent cultiver des espèces indigènes de mollusques et d'algues. Il devrait recevoir une licence pour ce projet en 2018.

Un **plan d'action** qui aide à établir des liens commerciaux avec l'aquaculture pourrait inclure les éléments suivants :

- « **Cartographie dynamique** » : répertorier toutes les entreprises d'aquaculture ayant des liens avec d'autres entreprises ; identifier tous les manques ;
- « **Journées portes ouvertes Aquaculture B2B** » : un événement de mise en relation pour améliorer les liens entre les entreprises d'aquaculture et les autres PME locales (compte tenu du fait que les professionnels sont souvent très occupés et doivent être convaincus des bénéfices potentiels avant de participer à l'événement) ;
- **Analyse des résultats** de cette mise en relation (contrats, projets, partenariats, demandes de financement pour le GALPA) ;
- **Activités avec le public** à partir de ces résultats, par exemple des shows de cuisine, d'autres événements ou des activités de sensibilisation.

Projet de recherche à ce sujet :

TAPAS (Tools for Assessment and Planning of Aquaculture Sustainability) est un projet collaboratif de recherche financé par le programme européen Horizon 2020 dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Il aide le secteur européen de l'aquaculture à étudier les contraintes avec lesquelles celui-ci doit composer dans différents types de lieux, la perception du public, les impacts environnementaux potentiels et les risques futurs. Ce projet élabore des outils pour favoriser un système transparent et efficace d'octroi de licences, ainsi que pour améliorer la durabilité environnementale et la sécurité des aliments d'origine aquatique, tout en exploitant le potentiel en matière de production alimentaire et d'emplois. De plus, des activités de formation et de vulgarisation aident à améliorer l'image de l'aquaculture européenne et à promouvoir une stratégie intégrée de durabilité à long terme.

Apaiser les conflits entre utilisateurs et faciliter la participation aux décisions locales

En quoi consiste le défi à relever ?

En mer ou à terre, la production aquacole occupe habituellement beaucoup d'espace et nécessite un accès à une eau de bonne qualité. Dans de nombreuses régions, des conflits sont apparus entre les parties prenantes qui veulent utiliser le même espace à des fins différentes, ce qui peut limiter le potentiel de développement du secteur de l'aquaculture.

Les décisions relatives à l'utilisation de l'espace peuvent s'avérer extrêmement controversées et causer des conflits de longue durée dans la population locale. L'un des outils clés pour apaiser ces conflits est la planification de l'espace, c.-à-d. la détermination des types d'activités qui sont autorisées dans différentes zones. Divers actes juridiques réglementent la planification au niveau des États membres (et parfois des régions). Le GALPA qui tient à s'assurer que le développement de l'aquaculture dans sa zone n'est pas contraint par des conflits entre utilisateurs devrait comprendre comment les décisions de planification de l'espace sont prises dans l'État membre (ou la région) en question et savoir qui en est responsable.

En plus des règles nationales/régionales, le « processus » de planification doit aussi tenir compte de la législation de l'UE, comme la **directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin »**, la **directive-cadre sur l'eau**, les **directives « Habitats »**, la **directive « Oiseaux »**, ainsi que la **directive sur l'évaluation environnementale stratégique (EES)** (qui traite des plans et programmes sur l'utilisation des terres, les transports, l'énergie, les déchets, etc., adoptés par les autorités publiques au niveau national, régional ou local), sans oublier la **directive concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement** (pour les projets individuels). Par ailleurs, une récente législation de l'UE oblige les États membres à mettre en œuvre une **planification de l'espace maritime**.

Planification de l'espace maritime



L'expression « planification de l'espace maritime » a été définie pour la première fois en 2006 lors d'un séminaire international de l'UNESCO : « *La planification de l'espace maritime est un moyen d'améliorer la prise de décision et d'adopter une approche basée sur les écosystèmes pour la gestion des activités humaines dans le milieu marin. C'est un processus de planification qui permet une prise de décision intégrée, cohérente et tournée vers l'avenir concernant les utilisations humaines de la mer. La planification de l'espace maritime est analogue à l'aménagement du territoire dans les environnements terrestres* ».

Dès avant l'émergence du concept de planification de l'espace maritime, plusieurs États membres avaient déjà entrepris de mettre en œuvre des mesures similaires, suite à la recommandation de l'UE relative à la gestion intégrée des zones côtières en Europe (**2002/413/CE**). Cette recommandation encourage les États membres à adopter une approche stratégique de la gestion des zones côtières et énonce les principes et mesures clés à appliquer pour développer une stratégie nationale dans ce domaine.

La politique maritime intégrée (PMI) de l'UE fait de la planification de l'espace maritime un outil de politique transversal qui permet aux pouvoirs publics et aux parties prenantes d'appliquer une approche coordonnée, intégrée et transfrontalière de l'utilisation de l'espace maritime. La directive sur la planification de l'espace maritime (**2014/89/UE**) établit un cadre pour la planification de l'espace maritime en utilisant une approche fondée sur les écosystèmes pour contribuer au développement durable des activités maritimes et côtières et promouvoir leur coexistence en impliquant toutes les parties prenantes. Cette directive demande à tous les États membres :

- d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de gestion de l'espace maritime et côtier ;
- de coordonner ou d'intégrer des plans et stratégies pour assurer les liens entre le domaine terrestre et le domaine maritime ;
- de coopérer entre eux et avec les pays tiers pour assurer l'application d'approches cohérentes entre les bassins maritimes ;
- de mener des consultations appropriées des parties prenantes, notamment les communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs.

L'efficacité de ce processus sera bien plus grande si les informations le concernant sont rendues publiques à une phase précoce et si les parties prenantes concernées, les autorités et le public y sont associées dès le départ.

La Commission européenne a mis en place un mécanisme d'assistance pour fournir un soutien administratif et technique aux États membres de l'UE qui mettent en œuvre la législation relative à la planification de l'espace maritime, avec notamment ce site Web spécifique : www.msp-platform.eu

Une façon de veiller à ce que certaines zones soient réservées au développement de l'aquaculture est la désignation de « zones affectées à l'aquaculture » (ZAA). Par exemple, la désignation de ZAA est recommandée par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui a adopté en 2012 une résolution sur des lignes directrices concernant les ZAA (CGPM/36/2012/1). Le zonage permet de déterminer, entre autres, « les zones aptes aux activités aquacoles où leur développement sera traité en priorité », « les zones pouvant être affectées aux activités aquacoles sous réserve de réglementations et/ou de restrictions particulières » et « les zones inaptes aux activités aquacoles ». Le processus de zonage en vue de l'établissement de ZAA doit être transparent et suivre une approche participative. Il doit aussi être coordonné avec les procédures d'octroi de licences d'aquaculture (voir fiche 2).

Qu'est-ce que cela implique pour les producteurs aquacoles locaux ?

Les producteurs aquacoles doivent prendre en compte les règles et réglementations en vigueur au niveau national/régional et de l'UE, ainsi que les multiples intérêts des acteurs au niveau local. Les secteurs suivants, en particulier, peuvent avoir des intérêts qui entrent en conflit avec ceux de l'aquaculture :

- Le tourisme, les loisirs ou la construction, qui peuvent convoiter l'espace côtier ou l'accès aux eaux côtières⁹ ;
- Le secteur agricole, surtout en rapport avec la qualité de l'eau ;
- Les autres utilisateurs des espaces marins, en particulier les pêcheurs, le secteur du transport maritime ou celui du dragage.

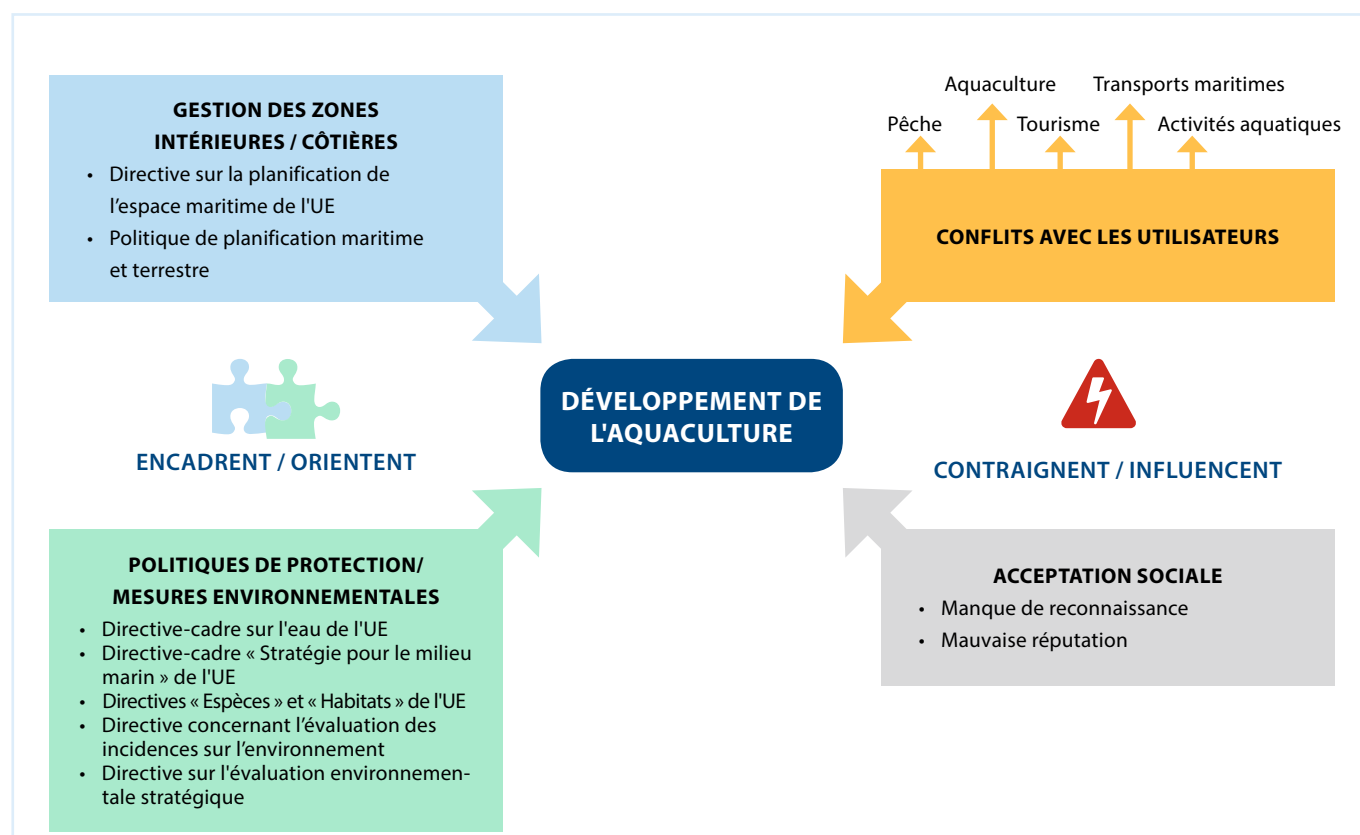
Ces conflits peuvent être exacerbés par des obstacles administratifs, par exemple :

- Des chevauchements de responsabilités entre des organismes chargés des questions d'environnement et de protection de la nature ;
- Un manque de flexibilité de la législation relative à la planification, lorsque les fonctionnaires n'ont pas de marge pour négocier entre des intérêts divergents et rechercher des compromis ;
- Dans certains domaines, des processus de planification inadéquats, où les décisions sont influencées par les parties prenantes les plus puissantes (p. ex. les promoteurs).

Ces conflits et obstacles peuvent entraver le développement du secteur de l'aquaculture, p. ex. si les autorités chargées des décisions sur l'espace octroyé à l'aquaculture abusent du principe de précaution et, par conséquent, rejettent les demandes d'établissement de nouveaux sites de production.

⁹ Même s'ils n'entrent pas en concurrence pour le même espace, ces acteurs peuvent s'opposer au développement de l'aquaculture de crainte qu'elle ne gâche le paysage ou réduise la valeur des biens.

Le graphique ci-dessous illustre la situation complexe du développement de l'aquaculture dans l'UE.



Quand une situation de conflit apparaît, de nombreuses parties doivent investir beaucoup de temps et de travail pour trouver une solution, surtout si un aspect émotionnel intervient dans les débats. C'est pourquoi nous préférons essayer d'éviter les conflits plutôt que d'avoir à les apaiser. Pour ce faire, plusieurs moyens sont à notre disposition :

- Améliorer la communication et le dialogue entre les parties prenantes en veillant à ce que les différents intérêts soient clairement exprimés ;
- Assurer la participation du secteur de l'aquaculture dans la prise de décision locale ;
- Améliorer la planification de l'espace terrestre et maritime en gardant une flexibilité suffisante pour l'adapter au contexte local ;
- Sauvegarder les activités des secteurs primaires, y compris l'aquaculture, dans la planification de l'espace ;
- Utiliser des outils de planification qui prennent en compte des informations actualisées, en exploitant des résultats de recherche et des instruments fondés sur le Web ;
- Là où cela est possible, promouvoir les synergies entre acteurs, par exemple avec des parcs éoliens ou des installations d'extraction pétrolière/gazière¹⁰.

Par ailleurs, il est essentiel de contrer l'image négative de l'aquaculture par l'information, l'éducation, l'instauration de la confiance mais aussi en démontrant les bénéfices potentiels du secteur du point de vue des incidences sociales, environnementales et économiques (pour plus d'informations, voir les fiches 1 et 2).

10 L'Institut belge pour la recherche en agriculture, la pêche et l'alimentation (ILVO) a réalisé une [étude sur les combinaisons possibles entre la pêche et les parcs éoliens offshore](#)

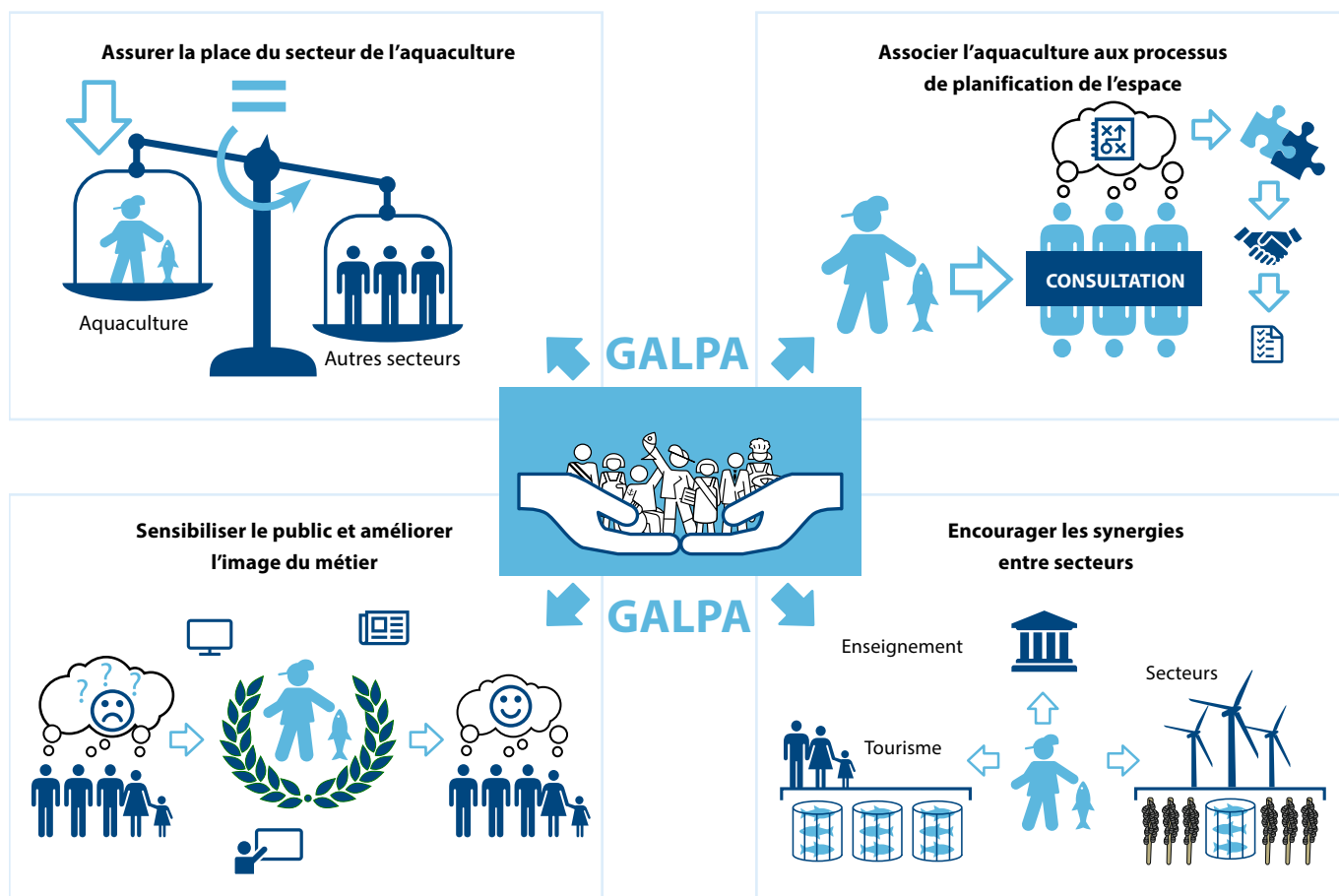
Que peuvent faire les GALPA ?

Bien que la plupart des règles et réglementations soient élaborées aux niveaux national, régional ou de l'UE, leur mise en œuvre s'effectue en général à l'échelle locale. Les GALPA peuvent donc jouer un rôle important en apaisant ou en prévenant les conflits entre les utilisateurs locaux. Quelques solutions pour ce faire existent déjà.

L'aide des GALPA pour apaiser ou prévenir les conflits entre utilisateurs peut prendre les formes suivantes :

1. Assurer la place du secteur de l'aquaculture ;
2. Sensibiliser le public et améliorer l'image publique du métier ;
3. Associer l'aquaculture aux processus de planification de l'espace ;
4. Encourager les synergies entre secteurs.

Ces quatre types d'activités des GALPA sont illustrés ci-dessous.



La fiche 2 propose des idées sur l'amélioration de l'image du métier, et la fiche 5 sur l'appui aux synergies entre secteurs ; dans cette fiche-ci, nous verrons surtout des idées sur les manières dont les GALPA peuvent renforcer la position du secteur de l'aquaculture et assurer son implication dans les processus de planification de l'espace.

Assurer la place du secteur de l'aquaculture

Les GALPA sont très bien placés pour aider le secteur de l'aquaculture à devenir plus visible et mieux soutenu par la population locale. Cela est spécialement le cas dans les régions où l'aquaculture constitue une importante source d'emplois et/ou un élément essentiel de l'identité régionale. Les GALPA peuvent contribuer à ce que ce secteur ne soit pas restreint ou exclu par d'autres secteurs potentiellement plus rentables.



Renforcer la position des aquaculteurs



Le GALPA français **Auray & Vannes** soutient le secteur conchylicole local dans ses efforts pour limiter la transformation des fermes à huîtres en résidences secondaires ou autres bâtiments. Il a contribué grandement à attirer l'appui d'une large palette d'acteurs pour la création d'une « charte conchylicole » (signée en juillet 2011), qui régit de telles transformations et fournit des lignes directrices à tous les membres du comité régional de conchyliculture. Cette charte n'est pas un document juridiquement contraignant mais elle tire sa force du processus collectif qui a présidé à son élaboration et de l'engagement mutuel de ses partenaires. Ce projet aide ainsi à renforcer la place des aquaculteurs sur le territoire, prévient de nouveaux conflits entre utilisateurs (p. ex. avec le tourisme) et contribue à la préservation de la culture et de l'identité conchylicoles de la région.

Le Pays d'Auray a également élaboré une stratégie de planification territoriale dénommée SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) et assuré la représentation du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans ce processus. Grâce à ces efforts, l'un des objectifs du SCOT consiste à empêcher toute urbanisation à proximité des zones conchylicoles et à maintenir les questions de qualité de l'eau comme l'une des priorités de l'agenda local.

[Plus d'informations](#)

Associer le secteur de l'aquaculture à la planification de l'espace

De nombreux GALPA essaient d'aider les responsables d'entreprises locales de pêche ou d'aquaculture à jouer un rôle plus actif dans la gouvernance locale. Soutenir les aquaculteurs qui tâchent d'avoir leur mot à dire dans la planification de l'espace local peut être un pas important dans cette direction.

Par exemple, le GALPA peut travailler avec différents acteurs locaux participant à la prise de décision pour les informer et les convaincre de la nécessité de prendre en compte les besoins du secteur de l'aquaculture. Toutefois, le GALPA doit aussi veiller à ce que les aquaculteurs eux-mêmes soient capables de participer au processus décisionnel. Il peut pour cela, par exemple, aider les producteurs à s'organiser et à s'exprimer d'une voix commune, mais aussi offrir des formations et un renforcement des capacités pour leur permettre de mieux comprendre les enjeux et d'être en mesure de soumettre des propositions tournées vers l'avenir. Les producteurs peuvent aussi avoir besoin d'aide pour participer aux réunions et discussions.



Permettre l'implication du secteur aquacole dans la planification locale



Le territoire du GALPA portugais **Sotavento do Algarve** englobe un magnifique site Natura 2000, Ria Formosa (avec statut de zone de protection spéciale), qui est par ailleurs soumis à une forte pression à cause du développement du tourisme et des activités nautiques. Un plan de gestion intégrée des zones côtières est mis en œuvre dans la région par *Polis Litoral Ria Formosa*, une entreprise publique. Celle-ci a lancé, entre autres, un projet pour analyser les activités piscicoles et conchylicoles dans la Ria Formosa, afin de mieux comprendre les interactions entre l'aquaculture et l'environnement et de promouvoir le développement durable de ce secteur. Le but est d'harmoniser les différentes utilisations et activités sans menacer les services écosystémiques et en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

Des conflits d'intérêts peuvent apparaître entre les initiatives de protection de l'environnement et les activités aquacoles à l'intérieur ou à proximité du parc naturel de Ria Formosa. Toutefois, les fermes aquacoles peuvent aussi être affectées par les activités de navigation. La planification de l'espace permet de contribuer à régler ces conflits en se basant sur une analyse des scénarios alternatifs et des modèles écologiques. Le GALPA travaille main dans la main avec l'entreprise Polis Litoral pour soutenir ce processus, notamment en facilitant les consultations des parties prenantes de l'aquaculture.

Plus d'informations



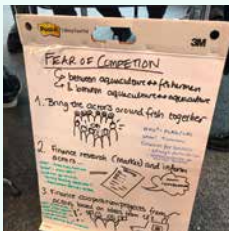
Le GALPA français **Marennes-Oléron** a aidé son secteur de la pêche et de l'aquaculture à participer au processus de création d'un parc naturel marin (PNM). Les discussions relatives à la stratégie de ce PNM ont duré plus d'un an et impliqué quelque 150 personnes et trente groupes de travail. Les représentants du secteur ont été encouragés à se manifester pour que leurs positions soient prises en compte dans la conception du PNM. Néanmoins, pour garantir une présence permanente à ces réunions et s'assurer que la voix du secteur soit non seulement entendue mais aussi comprise par les acteurs de secteurs autres que celui de la pêche (scientifiques, associations, représentants de la

société), le GALPA a financé le recrutement d'un chargé de mission avec un contrat d'un an renouvelable. Fort de ses connaissances scientifiques et de son expérience de terrain dans le domaine de la pêche, ce coordinateur a représenté les intérêts du secteur de la pêche et de l'aquaculture à toutes les réunions du comité de concertation et assuré l'information constante au sujet du processus lancé, en résumant les données techniques issues de ces réunions et en les communiquant aux parties prenantes de la pêche et de l'aquaculture. Grâce à ce travail, plusieurs préoccupations de ce secteur ont été prises en compte dans la conception du PNM. Ce projet s'est en outre soldé par une coopération et une compréhension accrues parmi les différents acteurs de la pêche.

Plus d'informations

💡 Idées qui ont émergé des discussions entre GALPA

Les défis évoqués dans cette fiche ont été débattus lors du séminaire FARNET sur le thème « **Intégrer l'aquaculture dans les communautés locales** ».



L'un des conflits entre utilisateurs potentiellement importants identifiés par les GALPA est celui qui peut apparaître entre l'aquaculture et la pêche (dans les zones où ces deux secteurs coexistent). Plusieurs idées ont été avancées pour éviter ce conflit, entre autres :

- veiller à ce que certains projets d'aquaculture concernent également les acteurs de la pêche ;
- impliquer des parties prenantes « hybrides », c.-à-d. des professionnels ou des membres de la communauté locale connaissant les deux secteurs.

Un **plan d'action** susceptible de contribuer à la résolution des conflits entre l'aquaculture et la pêche (et aussi d'aider à éviter la concurrence entre les aquaculteurs eux-mêmes) pourrait inclure les éléments suivants :

- Réunir les acteurs des deux secteurs, ce qui implique de leur présenter les bénéfices potentiels de cette coopération ;
- Financer des études de marché pour explorer les possibilités de commercialisation conjointe, tout en s'attaquant aux barrières identifiées dans la phase préliminaire de la coopération ;
- Soutenir des projets conjoints créés par des acteurs des deux secteurs.

Quelques autres idées pour résoudre les conflits potentiels entre utilisateurs :

- constituer un « comité de pilotage » composé de producteurs, d'élus locaux et d'associations, pour promouvoir le dialogue entre les secteurs ; cette initiative peut, par exemple, contribuer à réduire le risque de recours contre l'approbation de nouvelles fermes aquacoles ;
- utiliser des techniques ludiques pour apaiser les conflits entre utilisateurs ; par exemple, une série de jeux, avec ou sans ordinateurs, ont été élaborés pour simuler le processus de planification de l'espace maritime, voir : www.mspchallenge.info.

Projets de recherche à ce sujet :

COEXIST : projet multidisciplinaire financé par le 7^e programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE. Achievé en 2013, ce projet visait à évaluer les activités concurrentes et les interactions dans les zones côtières européennes dans le but d'élaborer une feuille de route pour l'intégration durable de l'aquaculture et de la pêche. Les partenaires du projet ont créé une série d'outils et de ressources, notamment un modèle (à des fins d'octroi de licence) permettant de déterminer les densités adéquates de mollusques, crustacés ou poissons pour une capacité de charge optimale, et un outil pour consulter les parties prenantes.

AquaSpace : projet Horizon 2020 qui vise à identifier les questions de planification clés pour le développement de l'aquaculture en suivant une approche écosystémique, mais aussi à évaluer une large palette d'outils et de méthodes de planification de l'espace. L'un de ses résultats sera une boîte à outils qui facilitera l'analyse des possibilités de gestion de l'espace pour soutenir le processus d'octroi de licences et les décisions d'investissement dans un contexte précis de planification de l'espace, tout en tenant compte des contraintes identifiées durant le processus d'engagement des parties prenantes.

Diversification des activités dans le secteur aquacole

Description du défi

L'aquaculture signifie littéralement « la culture dans l'eau », et recouvre de ce fait une grande variété d'activités de production. Des crustacés aux algues, du poisson à l'oursin, en zone côtière ou au large, en circuit recirculé ou dans d'autres systèmes, les possibilités sont infinies. Alors que les modes de production plus traditionnels (systèmes traditionnels de cage ou de production piscicole en écoulement continu, ou d'élevage d'huîtres et de moules) se trouvent confrontés à des difficultés liées à leur impact sur l'environnement ou à l'utilisation d'espaces côtiers prisés, les méthodes de production alternatives ou complémentaires deviennent de plus en plus attractives.

Certaines de ces nouvelles méthodes de production peuvent exploiter des espaces qui n'étaient auparavant pas adaptés à l'aquaculture, comme les environnements marins situés au large des côtes ou les zones rurales où les conflits d'usage et la pollution peuvent être gérés plus facilement. D'autres peuvent servir à atténuer les impacts environnementaux de la production en créant un cercle vertueux où les extrants d'une partie du système de production sont recyclés en intrants pour une autre partie.

Que peuvent faire les GALPA ?

Le défi commun que présentent ces nouvelles techniques de production est qu'elles sont innovantes, et à l'heure actuelle non vérifiées. Certaines dépendent dans une large mesure de nouvelles technologies qui doivent être développées et testées avant de devenir viables commercialement, d'autres remettent en cause le cadre légal existant, qui n'est pas adapté à ces nouveaux processus de production.

En tant qu'organes multipartites au niveau local, les GALPA sont bien placés pour stimuler l'innovation. En regroupant des compétences, des ressources et des réseaux, ils soutiennent le développement de nombreux projets innovants au niveau local. Plus spécifiquement, les GALPA peuvent :

- Financer des initiatives de recherche à petite échelle visant à résoudre des problèmes techniques locaux ;
- Réunir les différentes compétences (scientifiques, activités techniques, connaissances en marketing) nécessaires pour transformer la recherche en solutions pratiques locales ;
- Soutenir la mise en réseau entre producteurs (d'un même GALPA ou de GALPA différents) désireux de mettre en place des initiatives similaires pour échanger des connaissances et des expériences ;
- Aider les producteurs locaux à s'y retrouver dans le cadre réglementaire ;
- Contribuer à combler le fossé entre les autorités locales et les innovateurs ;
- Établir un dialogue avec la communauté locale pour assurer que les bénéfices de l'innovation se fassent ressentir localement, aidant ainsi à obtenir l'acceptation locale des projets innovateurs.

Évolutions récentes dans le secteur aquacole

Nous présentons ici une sélection des évolutions les plus importantes dans le secteur de l'aquaculture au cours des dernières années, illustrées par des exemples de projets concrets. Certaines de ces activités ou technologies sont plus mûres que d'autres, mais aucune n'est pleinement intégrée, ce qui laisse une marge d'évolution considérable au niveau local.

Systemes en circuit recirculé

Les systèmes d'aquaculture en circuit recirculé ont été mis au point en réponse à la pression croissante pesant sur les systèmes piscicoles classiques en écoulement continu, et visent à réduire les rejets dans l'environnement naturel. Dans les systèmes d'élevage traditionnels, l'eau entre dans l'exploitation par un côté et ressort par un autre, transportant les sous-produits de la production halieutique (déjections de poisson, ammoniac, etc.) qui peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau. Ces systèmes de production nécessitent de grandes quantités d'eau, idéalement avec une température et un débit stables, et rejettent des quantités importantes de nutriments dans l'environnement. En outre, il existe un risque que des poissons s'échappent ou que des maladies se propagent, le processus de production étant directement relié à l'écosystème.

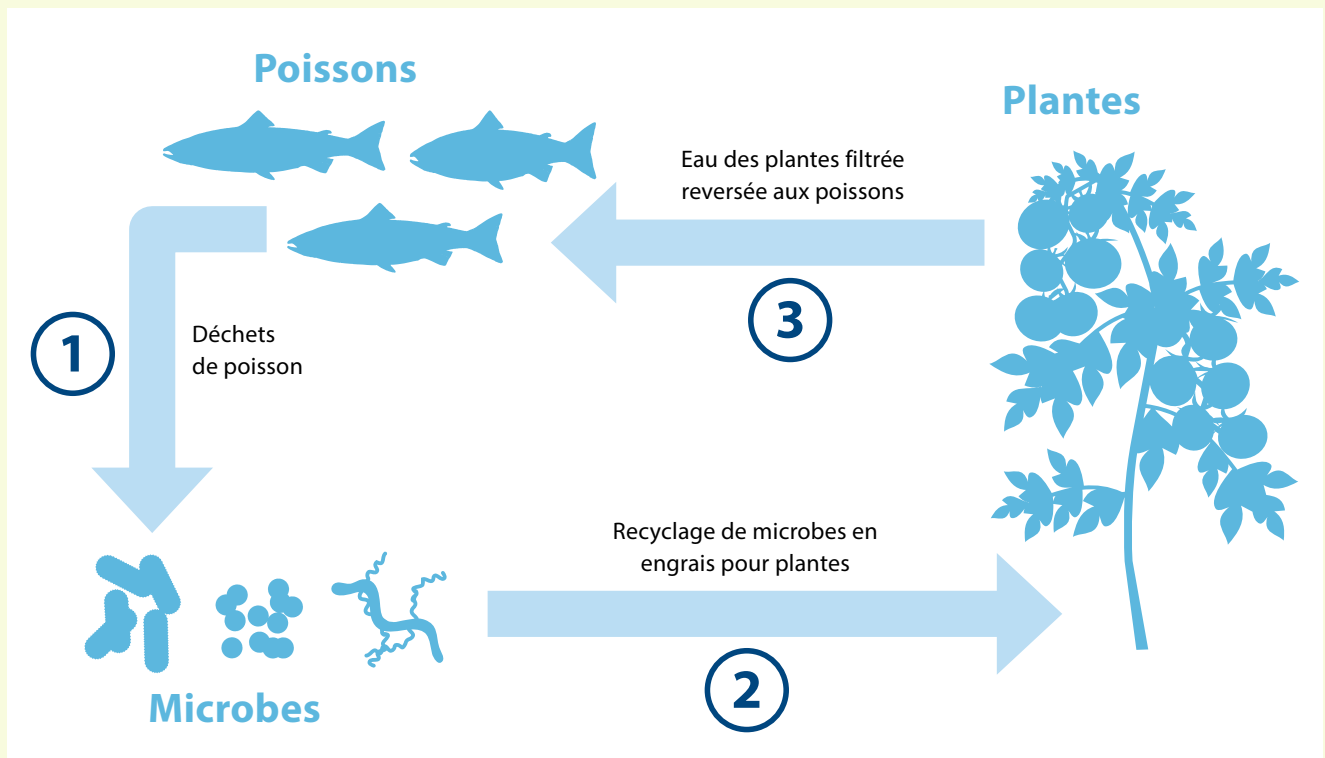
Dans les systèmes en circuit recirculé, l'eau utilisée dans la phase de production est recyclée et réutilisée, ce qui réduit de façon significative la consommation d'eau, mais permet également de recueillir les sous-produits de la production, limitant ainsi l'impact sur les plans d'eau locaux. S'ils sont bien isolés et équipés d'un dispositif de chauffage efficace, ces systèmes présentent aussi l'avantage de maintenir une température stable, ce qui permet de reproduire les conditions optimales pour l'élevage de toute espèce, y compris celles qui ne sont pas présentes naturellement dans l'environnement local.

En réduisant les rejets et en offrant des possibilités de localisation indépendamment des caractéristiques spécifiques de l'environnement, ces systèmes contribuent à réduire les risques en matière d'acceptation sociale liés à la pollution locale ou à la compétition pour l'espace.

Ce sont toutefois des systèmes à forte intensité de capital et de technologie. En effet, les investissements nécessaires pour mettre en place un tel système sont importants, car les installations doivent respecter les normes les plus strictes (en particulier pour limiter la consommation d'énergie pour maintenir la température et purifier l'eau); par ailleurs, un haut niveau d'expertise est nécessaire pour opérer le système, qui repose sur des mécanismes de filtrage avancés pour assurer une qualité d'eau optimale.

Informations supplémentaires sur les systèmes en circuit recirculé

Aquaponie



Une évolution récente dans les systèmes en circuit recirculé est leur association avec la production végétale. Le terme « aquaponie » est en effet une contraction d'aquaculture et d'hydroponie. L'hydroponie est la culture de plantes dans de l'eau enrichie en nutriments, ce qui limite le besoin de substrat (c'est-à-dire de terre).

Dans l'aquaponie, les nutriments produits par les poissons et dissous dans l'eau sont une source d'alimentation pour les plantes. Cette méthode permet aux pisciculteurs de diversifier leur production tout en réduisant leur impact environnemental en utilisant les sous-produits qui seraient autrement éliminés. Ces systèmes peuvent toutefois être assez compliqués à gérer, car ils demandent une expertise avancée dans l'élevage de poissons et dans la culture de plantes.

Le [centre d'aquaponie de l'UE](#), financé par le programme [COST](#), donne des informations utiles sur les quatre composantes principales de l'aquaponie : les systèmes, les poissons, les plantes et la législation. [Backyard aquaponics](#) propose une introduction plus pratique à l'aquaponie.

Le projet [TomatoFish](#), dans la zone [GALPA de pêche en eaux intérieures du plateau des lacs mecklembourgeois](#) (nord-est de l'Allemagne), a été mis en place comme un site de démonstration pour l'intégration de la production de tomates et de poisson. L'objectif est de produire environ 25 tonnes de poisson (poisson-chat/tilapia) et 10 tonnes de tomates chaque année dans un système d'aquaponie. Le projet est le résultat d'une collaboration entre la plus grande pêcherie traditionnelle en eau douce d'Allemagne ([Fischerei Müritz](#)) et un institut de recherche spécialisé dans l'écologie des eaux et les pêcheries en eaux intérieures ([IGB](#)). La pêcherie Müritz était enthousiaste à l'idée de rejoindre ce projet, car ses activités de pêche traditionnelles se trouvent sous pression du fait de la prédation (cormorans) et du besoin de préserver une qualité d'eau élevée. Elle s'est déjà diversifiée avec succès dans les activités touristiques (pêche à la ligne, navigation, hébergement, hospitalité, vente de poisson), et l'aquaponie représente un autre moyen de générer des revenus additionnels.

[Plus d'informations](#)

Aquaculture multitrophique intégrée (AMTI)

Comme le montrent les systèmes d'aquaponie, les extrants générés par l'élevage piscicole peuvent représenter une source de nutriments précieuse pour d'autres types de production. L'aquaculture multitrophique intégrée (AMTI) pousse cette logique plus loin en cherchant des interactions symbiotiques ou positives entre différents types d'aquaculture situés à divers niveaux trophiques (c'est-à-dire alimentés par différentes sources de nourriture) pour créer un cercle vertueux de production et améliorer ainsi la durabilité du système tout entier.

Les types d'AMTI les plus communs sont ceux qui cherchent à associer la production de poisson à celle de mollusques (moules, coques, etc.) et/ou à la culture d'algues. Une difficulté fréquente rencontrée par les systèmes d'AMTI (et souvent rencontrée dans les systèmes innovateurs) est l'absence d'un cadre réglementaire approprié, ce qui peut donner lieu à des mesures réglementaires inadéquates et à un soutien public limité, ou pire, à un blocage du développement dû au vide dans la législation régissant les licences de production ou les permis de construire.

Les GALPA peuvent fonctionner comme intermédiaires entre les régulateurs locaux et les entrepreneurs désireux de mettre en place des projets d'AMTI. Lorsqu'une nouvelle législation ou une révision de la législation est nécessaire, les GALPA confrontés à des obstacles similaires peuvent aider à trouver des solutions adéquates, comme ce fut le cas pour le pescatourisme en France, une activité précédemment interdite qui a ensuite été autorisée sous certaines conditions grâce notamment à l'action combinée d'une série de GALPA.¹¹



GreenWave (AMTI), un modèle pour la prochaine révolution des cultures durables



Alors que l'AMTI peine à décoller dans l'UE, le [projet GreenWave](#) mène la charge dans le développement de cette technologie aux États-Unis. GreenWave est dirigé par un ancien pêcheur et vise à reproduire un modèle de « culture océanique en 3D » (ou de jardins sous-marins) pour créer des groupements de cultures durables intégrées à travers les États-Unis et le monde, en cultivant un mélange d'algues et de fruits de mer qui ne requièrent aucun intrant, tout en séquestrant le carbone et en reconstituant des écosystèmes de récifs. GreenWave a commencé à former des aspirants cultivateurs et a pour objectif de rendre l'AMTI facile et abordable (l'entreprise affirme que l'investissement en capital peut être aussi bas que 20 000 \$). GreenWave propose des conseils et un soutien en matière de législation et de permis, de difficultés techniques, d'équipements, de semences et de commercialisation. Le potentiel du modèle GreenWave est largement reconnu et a même été sélectionné par les magazines [Time](#) et [Rolling Stone](#) pour son potentiel d'innovation.

Algoculture

Les algues sont de plus en plus utilisées, soit comme produits de consommation directe (dans des salades, des sushis, etc.) ou indirecte (compléments alimentaires, agents gélifiants, alimentation animale, etc.), soit comme matière première pour l'industrie des biotechnologies (produits cosmétiques, engrais, carburants, épuration des eaux, etc.). Le potentiel d'innovation des algues est pratiquement infini. Leur popularité croissante implique que les récoltes sauvages d'algues auront de plus en plus de difficultés à répondre à la demande, tant en termes de quantité que de qualité, ce qui présente une opportunité de taille pour l'aquaculture.

Les microalgues (utilisées principalement dans les biotechnologies ou pour la consommation humaine indirecte) peuvent être cultivées dans les systèmes en circuit recirculé présentés plus haut, mais les macro-algues (utilisées par tous les secteurs) nécessitent toujours de grandes quantités d'espace. Par ailleurs, si la culture d'algues peut avoir un effet bénéfique sur l'environnement, par exemple en éliminant les nutriments excédentaires provenant de la pisciculture, l'espace qu'elle requiert le long des côtes peut donner lieu à des conflits avec d'autres utilisateurs. En outre, les monocultures d'algues contribuent à un écosystème moins diversifié que les champs d'algues naturels, ce qui peut nourrir des préoccupations concernant la perte de biodiversité.

¹¹ Bonne pratique FARNET

D'un autre côté, l'algoculture peut produire un tonnage par hectare supérieur à la culture terrestre de soja, culture controversée qui est aujourd'hui la principale source de protéines végétales au monde.

Soutenir les utilisations novatrices des algues



Le GALPA finlandais **Kainuu-Koillismaa** a soutenu un projet qui a étudié la possibilité d'utiliser la petite lentille d'eau (*Lemna minor*) pour capturer les nutriments d'un élevage piscicole afin de produire des ingrédients alimentaires pouvant remplacer les aliments importés comme le soja. S'il réussit, ce projet pilote aidera les élevages piscicoles à être plus durables sur le plan environnemental et plus rentables.

[Plus d'informations](#)



L'éventail d'applications pour les sous-produits des algues est très large, comme l'a montré le projet d'algoculture oméga-3 soutenu par le GALPA espagnol **Costa da Morte**. Ce projet a été mené par deux jeunes entrepreneurs qui ont travaillé avec des pêcheurs locaux pour recueillir et identifier les meilleures microalgues locales desquelles extraire de l'huile riche en oméga-3. L'objectif était de cultiver cette algue pour mettre au point une source d'oméga-3 alternative respectueuse de l'environnement sans accroître les activités de pêche. Deux emplois ont déjà été créés et la production commerciale commencera bientôt pour livrer les premiers clients qui ont déjà signé des contrats.

[Plus d'informations](#)



Il n'existe pas d'industrie de l'algue en Lettonie, malgré l'abondance d'algues dans les eaux lettones, au point parfois de nuire au tourisme quand elles s'échouent sur les plages. C'est pourquoi tous les GALPA lettons se sont réunis dans un projet coopératif pour financer une étude visant à évaluer le potentiel de production d'algues dans les eaux lettones, ainsi qu'une série d'options de plan de gestion de la production pour assurer une exploitation durable de cette ressource.

[Plus d'informations](#)

La production d'algues peut aussi constituer une option intéressante pour la conversion d'anciens marais salants ou zones d'ostréiculture, comme l'a montré l'entreprise **Necton** (au Portugal), qui a réussi à intégrer l'algoculture dans la culture de sel et l'élevage piscicole dans le parc national Rio Formosa.

Au niveau de l'UE, le **Réseau d'information sur les algues** facilite la transmission d'informations et de connaissances sur la production d'algues. Le réseau a mis au point une série d'**outils d'aide à la décision** qui permettent de tester différentes hypothèses de production et fournissent une cartographie des acteurs et des sites de production dans l'UE. NETALGAE est un autre réseau européen visant à relier les différents acteurs impliqués dans le secteur des macro-algues marines. Il propose un **annuaire du secteur** répertoriant les acteurs clés de cette chaîne de valeur (des producteurs primaires à la transformation) dans l'UE.

Élevage de vers marins

L'élevage de vers marins est encore un secteur assez peu connu et peu développé, mais une étude récente a évalué le marché mondial des vers marins à près de 7 milliards d'euros pour une production de près de 120 000 tonnes. Les vers marins sont l'un des principaux appâts utilisés par les pêcheurs à la ligne à travers le monde.

Les vers marins sont principalement prélevés en milieu naturel, mais cette activité n'est pas fortement réglementée à l'heure actuelle et son impact sur l'environnement est inconnu. Cependant, les vers marins sauvages représentent une source d'ali-

mentation importante pour de nombreux animaux (oiseaux, poissons, etc.). Aussi les préoccupations croissantes quant à la durabilité de la récolte en milieu sauvage génèrent-elles un intérêt accru pour l'élevage de vers.

Outre le marché des appâts, les vers peuvent aussi être utilisés comme source d'alimentation dans le secteur piscicole, soit directement comme source de nourriture vivante pour les poissons ou les crustacés, soit indirectement comme composante incorporée dans la farine de poisson. En effet, l'aquaculture étant de plus en plus vue comme une des façons de répondre à la demande croissante de nourriture dans le futur, la pêche de poissons sauvages pour produire de la farine de poisson n'est plus considérée comme une pratique durable. La recherche de sources alternatives de farine de poisson avance bon train et les vers marins constituent une option très intéressante.

Au-delà de leur valeur pour les marchés de la pêche à la ligne et de l'alimentation, certaines espèces de vers retiennent également l'attention du secteur médical. L'entreprise française **HEMARINA** a découvert que les cellules sanguines de l'arénicole, ou ver de vase, peuvent contenir 40 fois plus d'oxygène que les cellules sanguines humaines, mais sont également compatibles avec tous les types de sang, ce qui veut dire qu'elles peuvent avoir des applications médicales importantes. Des essais cliniques sont en cours et pourraient, en cas de succès, donner une impulsion considérable à l'élevage de vers marins. Hémarina a déjà mis en place son propre élevage de vers de vase en convertissant un ancien élevage piscicole.

L'élevage de vers marins est l'une des évolutions récentes les plus importantes dans le secteur de l'aquaculture et pourrait offrir une possibilité de diversification intéressante pour les producteurs aquacoles.



Idées qui ont émergé des discussions entre GALPA

Les défis soulevés dans cette fiche d'information ont été abordés durant le séminaire FARNET sur « **l'intégration de l'aquaculture au sein des communautés locales** ». Nous présentons ci-dessous quelques idées qui ont émergé des discussions du GALPA :



Parmi les initiatives possibles pour diversifier l'élevage de poissons/fruits de mer figurent :

- La combinaison de l'aquaculture avec la production d'énergie solaire (par exemple un élevage piscicole couvert entièrement de panneaux solaires, ce qui aiderait par ailleurs à protéger les poissons des cormorans) ;
- La diversification dans des espèces de poissons nécessitant moins d'eau et/ou d'oxygène ;
- L'utilisation des déjections des poissons comme intrant agricole (engrais) ;
- L'utilisation de technologies agricoles de précision dans l'aquaculture.

Recherches connexes :

IDREEM (Increasing Industrial Efficiency in European Mariculture) : un projet financé par le 7e programme-cadre, pour lequel 15 partenaires des quatre coins de l'Europe ont participé au développement et à l'évaluation des performances sociales, économiques et environnementales de l'aquaculture multitrophique intégrée.

Comme indiqué plus haut, un facteur clé dans le développement de nouvelles activités dans le secteur aquacole est l'accès aux nouvelles technologies et aux connaissances. Les GALPA n'ont pas vocation à devenir des plateformes technologiques, mais ils peuvent compter sur leur réseau et leurs partenaires pour faciliter l'accès aux connaissances nécessaires par la collaboration avec les instituts techniques et de recherche locaux. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles localement, les GALPA peuvent se tourner vers la **plateforme européenne de technologie et d'innovation en matière d'aquaculture (EATIP)**, un forum piloté par le secteur qui propose des informations et une mise en réseau en matière d'évolutions technologiques dans l'aquaculture dans l'UE.¹²

¹² Pour en savoir plus sur la manière dont les GALPA peuvent travailler avec le secteur de la science et de la recherche, reportez-vous à la page 31 du guide FARNET « **Stimuler les entreprises le long de la chaîne de valeur de la pêche** ».

Diversification en dehors du secteur de l'aquaculture

En quoi consiste le défi à relever ?

Bien que le secteur de l'aquaculture puisse être une importante source de croissance et d'emplois pour les GALPA, il est peu probable qu'il réponde à tous les besoins d'emplois ou de revenus des populations locales. Des activités complémentaires offrant d'autres revenus au territoire doivent donc être mises en place. Dans leurs stratégies, les GALPA peuvent envisager une large palette d'activités complémentaires, depuis le tourisme jusqu'à la transformation des sous-produits, en passant par la gastronomie.

Pour planifier la diversification des activités économiques de leur territoire, les GALPA doivent garder à l'esprit les considérations suivantes¹³ :

- S'assurer que les activités de diversification de l'économie du territoire créent des **bénéfices réels pour la population locale**. Le GALPA devrait se poser les questions suivantes, par exemple : Cette nouvelle activité offrira-t-elle de nouveaux emplois à la population locale ? Ces emplois seront-ils durables et, idéalement, non saisonniers (il est parfois préférable d'investir dans une activité générant moins de revenus mais assurant du travail toute l'année) ? Cette nouvelle activité aura-t-elle des retombées bénéfiques pour les entreprises locales (par exemple, clients plus nombreux dans les magasins et restaurants locaux, augmentation du pouvoir d'achat de la communauté) ?
- S'assurer que l'activité complémentaire est **durable** et n'entraînera pas des conflits avec les entreprises existantes ou n'occasionnera pas de dommages aux biens environnementaux ou paysagers du territoire. En particulier, le GALPA devrait se poser ces questions : La nouvelle activité risque-t-elle de pousser des entreprises existantes hors du marché, et donc d'entraîner des pertes d'emplois ? Pourrait-elle déboucher sur des conflits avec les entreprises de pêche et d'aquaculture déjà en place (pour plus d'informations sur les conflits entre utilisateurs, voir la fiche 3) ? Quelle est la « capacité de charge » du territoire ?
- S'assurer que le secteur aquacole local est **associé** à la conception et à la mise en œuvre des projets de diversification, et qu'il **bénéficie** de ces projets. Le GALPA pourrait se poser les questions suivantes : Quels en seront les bénéfices directs (par exemple, si une ferme aquacole perçoit des revenus supplémentaires grâce aux touristes qui visitent les sites de production) ? Quels en seront les bénéfices indirects (par exemple, une augmentation de la consommation des poissons produits sur place) ? Quelles sont les attentes des producteurs concernant les nouvelles activités ? Les développements planifiés pourront-ils y répondre ?

Une analyse minutieuse des questions ci-dessus devrait étayer toutes les activités entreprises par le GALPA pour diversifier le secteur de l'aquaculture, notamment les activités d'information et d'animation, la sélection des projets, ainsi que le suivi et l'évaluation des résultats.

Voyons ci-dessous quelques suggestions d'activités de diversification pouvant présenter de l'intérêt pour les GALPA. Nous mettons en particulier l'accent sur le **tourisme et les secteurs qui y sont liés** car ce type de diversification est pertinent pour la majorité des GALPA. D'autres idées sont présentées dans la seconde partie du chapitre.

13 Pour plus d'informations sur la diversification des zones de pêche et d'aquaculture, voir le guide FARNET sur « [La diversification des zones de pêche](#) ».

Soutenir le tourisme, la gastronomie et les activités de loisirs

Une large proportion des stratégies locales envisage le développement du secteur des loisirs en général, en particulier le tourisme, la gastronomie, la pêche à la ligne ou d'autres activités récréatives liées à la pêche et/ou à l'aquaculture¹⁴. Dans ce contexte, les GALPA devraient adopter une série de mesures pour veiller à ce que les activités soutenues génèrent un maximum de bénéfices pour la communauté.

Mesure 1 : Analyser les biens clés pouvant renforcer l'attrait du territoire et de son aquaculture

Contrairement aux régions ayant des activités de pêche, les régions d'aquaculture sont parfois considérées comme peu attrayantes : la production aquacole est généralement moins « pittoresque » et le secteur a une image plus industrielle. Gardons-nous cependant de sous-estimer le potentiel des fermes d'élevage de poissons ou de mollusques/crustacés quant à attirer des visiteurs. Pour beaucoup, elles sont situées dans des régions de grande beauté naturelle. Dans certains cas, les fermes piscicoles peuvent créer un paysage et des habitats de très haute qualité, comme le font de nombreuses régions d'Europe centrale avec leurs étangs à carpes.

Avec la popularité grandissante de l'« économie de l'expérience¹⁵ », beaucoup de visiteurs désirent vivre une expérience mémorable, hors du commun, par exemple visiter un parc à huîtres ou un site de production de crevettes sur la terre ferme. Pour les touristes, de telles visites sont plus accessibles qu'une sortie en mer sur un bateau de pêche. La visite d'une ferme d'élevage de poissons ou de mollusques/crustacés permet aussi à son propriétaire de raconter l'histoire particulière de son entreprise, de son développement et même d'organiser une dégustation de ses produits. Un producteur aquacole possédant de bonnes compétences de communication peut ainsi devenir une « attraction touristique » du GALPA. Apprendre à nettoyer et fileter un poisson peut aussi être une expérience mémorable. Soyez conscient du fait que la routine d'un travailleur peut être toute une aventure pour une autre personne !



Des biens aquacoles locaux comme attractions touristiques



En France, le territoire du **GALPA Arcachon** est réputé pour ses huîtres. Les producteurs locaux proposent aux touristes de les accompagner sur leur bateau (« pinasse ») lors de leur sortie, à marée basse, pour récolter les huîtres. Pour les visiteurs, cette expérience instructive qui sort de l'ordinaire leur permet de découvrir les techniques de la conchyliculture. Au retour, une dégustation est généralement au programme. Ces sorties sont également organisées pour les jeunes, que l'on encourage à envisager de faire carrière dans ce secteur.

Bonnes pratiques FARNET et plus d'informations



Un autre GALPA français, **Marennes Oléron**, a soutenu la création de « La Cité de l'Huître », qui propose une grande diversité d'activités, notamment des présentations sur l'ostréiculture, des visites éducatives pour les écoles, des repas et événements de dégustation, des réunions d'affaires et séminaires, etc.

Plus d'informations

14 Pour plus d'informations sur le développement d'un tourisme associé à la pêche et à l'aquaculture, voir le guide FARNET sur « [Conjuguer pêche et tourisme au profit des populations locales](#) ».

15 Voir « [Experience Economy Strategies : Adding Value to Small Rural Businesses](#) » dans le *Journal of Extension* pour une explication et des exemples de la façon d'utiliser l'économie de l'expérience pour ajouter de la valeur aux petites entreprises rurales.



Le **GALPA Tirschenreuth / Pays des Mille Étangs** en Bavière (Allemagne) a décidé de construire sa stratégie autour de l'élevage de la carpe, pratiquée dans la région depuis plus de 800 ans. L'une de ses initiatives phares est le « Stairway to Heaven », une tour d'observation qui offre aux visiteurs une vue panoramique des pittoresques étangs à poissons et de la région protégée environnante. Le GALPA a également soutenu la création d'un musée de la pêche, qui présente l'histoire et les pratiques de pisciculture d'eau douce et d'élevage de la carpe, ainsi que d'aquariums éducatifs et de présentations multimédia. La stratégie du GALPA comprend aussi l'élaboration de matériel de promotion sur les poissons élevés sur place (brochures, calendriers, emballages, livres de recettes), l'organisation d'événements ainsi que la création d'un « Chemin fantastique de la Carpe », une série d'énormes statues de carpes en fibre de verre multicolores qui jalonnent les fermes aquacoles, les restaurants et d'autres sites d'intérêt dans la zone. La carpe est ainsi devenue le symbole identitaire de toute la région.

Plus d'informations : [Bonnes pratiques FARNET](#) et [Magazine FARNET n° 15](#) (pp. 23-26)

Les fermes aquacoles se prêtent aussi au développement d'activités récréatives, comme la pêche à la ligne, ce que les GALPA peuvent encourager.



Pêche à la ligne dans une ferme aquacole



En Espagne, le **GALPA Huelva** soutient une entreprise locale qui produit du poisson (bar et panga) dans des marais salants abandonnés, situés dans un parc naturel. Cette entreprise, *Salinas de Astur*, utilise pour cette activité des aliments durables (composés de poisson rejeté lors des criées) et propose des visites au public, qui peut pêcher son propre poisson et le cuire sur place. L'entreprise organise aussi des activités de sensibilisation à l'environnement. Le programme comporte également des activités de plein air telles que cyclisme, cheval et kayak, ainsi qu'une plaine de jeux pour les enfants.

[Vidéo FARNET](#)

Mesure 2 : Renforcer les compétences des producteurs aquacoles

Pour que les activités touristiques ou gastronomiques tirent des bénéfices du secteur aquacole, les éleveurs locaux de poissons ou de mollusques/crustacés, ou les membres de leur famille, doivent être capables de présenter leur travail et leurs produits d'une façon attrayante pour les visiteurs. C'est pourquoi les GALPA doivent parfois aider les producteurs aquacoles à acquérir les compétences nécessaires, par exemple :

- Compétences de communication (y compris en langues étrangères, le cas échéant) ;
- Compétences de gestion commerciale et de marketing, pour assurer la viabilité de toute nouvelle entreprise ;
- Autres compétences nécessaires, p. ex. en matière de santé et sécurité, de soins vétérinaires ou de réglementations sur l'hygiène, qui peuvent s'avérer pertinentes pour des activités telles que des sorties en bateau avec des touristes, la vente directe de poissons de la ferme, ainsi que la législation environnementale (p. ex. Natura 2000) qui s'applique aux activités planifiées.



Renforcement des capacités des producteurs



Le GALPA finlandais **Laponie du Nord et de l'Est** a organisé des formations sur mesure pour aider les pêcheurs locaux à diversifier leurs activités en direction du tourisme. Ces formations comprennent plusieurs modules : développement de produits, tarification, service au client, ainsi que des visites d'étude dans des entreprises touristiques. Par ailleurs, sept jours d'accompagnement personnalisé ont été offerts aux participants pour les aider à développer leurs propres produits touristiques. Même si ce projet était centré sur le secteur de la pêche, il peut être appliqué à l'aquaculture, dont la plupart des producteurs auront probablement besoin de formations et de conseils personnalisés avant de se lancer dans des activités touristiques.

[Plus d'informations](#)



Le **GALPA Tirschenreuth / Pays des Mille Étangs** (voir l'encadré plus haut) a financé une formation pour apprendre aux aquaculteurs à organiser des visites guidées de leurs étangs à poissons. En plus de souligner les attraits de la région, ces visites rapportent un revenu complémentaire aux aquaculteurs qui les réalisent. Le GALPA assiste également ces professionnels concernant la publicité et l'organisation des visites de fermes aquacoles.

[Plus d'informations](#)

Mesure 3 : Favoriser les liens avec d'autres acteurs

Les producteurs aquacoles et leurs familles sont parfaitement capables de prendre en charge de nombreux aspects de leurs nouvelles activités de nature touristique, mais l'implication de professionnels du tourisme et de la gastronomie reste essentielle pour assurer la réussite à long terme. Les GALPA devraient s'assurer, dès le départ, que les autres opérateurs touristiques locaux – hôteliers, fournisseurs d'hébergement en tourisme rural, restaurateurs, centres de sports et de loisirs, etc. – soient informés de la mise sur pied d'attractions liées à l'aquaculture, et qu'ils soient désireux de soutenir et promouvoir ces attractions, par exemple en distribuant des dépliant ou en les insérant dans les dossiers d'information destinés aux touristes.

Les GALPA doivent pour cela sensibiliser ces acteurs, leur inspirer confiance et parfois vaincre leur scepticisme. Pour y arriver, ils peuvent organiser des réunions et des événements de mise en relation, ainsi qu'explorer d'autres possibilités d'établissement de liens entre les représentants des secteurs de l'aquaculture et du tourisme en général. Pour certains acteurs, il sera nécessaire d'accomplir un travail plus en profondeur pour démonter les perceptions négatives de l'aquaculture. Par exemple, il faut encore convaincre certains chefs de restaurants – en particulier dans le nord de l'Europe – des hautes qualités culinaires du poisson, surtout celui issu de la production locale.

Implication de partenaires d'autres secteurs



Le **GALPA Auray & Vannes** en Bretagne (France) a apporté son soutien à une entreprise touristique centrée sur la découverte de l'ostréiculture. « Au Rythme des Marées » organise des visites de parcs à huîtres (similaires à celles d'Arcachon – Val de l'Eyre, décrites plus haut). Ce projet couronné de succès a englobé une large palette d'acteurs locaux, dont 38 sont mentionnés en qualité de partenaires sur le site Web de l'entreprise. Cette liste comprend des hôtels et des établissements d'agritourisme, des restaurants, des offices de tourisme, des golfs, des musées, etc.

[Plus d'informations](#)



En Pologne, la consommation de poisson par habitant est faible et les espèces locales sont jugées peu attrayantes et difficiles à cuisiner. Deux GALPA – le GALPA d'aquaculture intérieure **Kaszuby** et le GALPA côtier **North Kaszuby** – ont mis au point un programme de formation destiné aux étudiants des écoles de cuisine (futurs chefs), concernant les origines des espèces de poisson locales et la façon de les préparer. Cette formation a contribué à changer certaines perceptions négatives du poisson et encouragé de nombreux étudiants (et enseignants) à cuisiner des plats de poisson. En outre, un livre de cuisine a été réalisé afin d'encourager le public à essayer de nouvelles recettes à base de poisson local.

[Plus d'informations](#)

Mesure 4 : Fournir des financements aux projets

Lorsque les aquaculteurs sont prêts à se lancer dans des activités complémentaires, les GALPA devraient être disposés à leur fournir des financements. Les montants et les conditions de ces financements dépendent du type de zone d'aquaculture, des priorités de la stratégie suivie par le GALPA et des opportunités spécifiques que présente le secteur du tourisme. Dans certains cas, le GALPA n'apportera que des fonds d'amorçage, dans d'autres, il souhaitera financer une plus large part du projet. Cela peut aussi dépendre de facteurs tels que le budget global du GALPA ou la capacité du bénéficiaire à accéder à d'autres sources de financement. Voyons ci-dessous quelques exemples de projets de diversification soutenus par des GALPA aux quatre coins de l'UE.



Soutenir des projets d'investissement liés au tourisme



En Slovénie, la Ferme Fonda produit du loup de haute qualité selon des méthodes respectueuses de l'environnement. Sur ce territoire, le **GALPA Izola** a aidé la famille Fonda à diversifier ses activités vers le tourisme et l'économie de l'expérience. Il a ainsi cofinancé l'acquisition de matériel pour des tours en kayak et canoë, ainsi que d'un bateau hybride électrique photovoltaïque permettant de réaliser des excursions vers les sites de production piscicole pour présenter les techniques de production durable appliquées dans l'exploitation. Un film documentaire sur l'aquaculture de poissons et de crustacés/mollusques marins a également été réalisé.

[Plus d'informations](#)



En Roumanie, le **GALPA Braila** a aidé un aquaculteur local à acquérir du matériel et à rénover un restaurant de poisson situé au bord du lac, dans une zone fort prisée des pêcheurs à la ligne mais dont les infrastructures touristiques sont peu développées. Cet aquaculteur a aussi construit un ponton sur le lac en utilisant plus de 100 m² de modules flottants, un système d'ancrage et une passerelle. Le ponton relie le restaurant de poisson à la zone où sont proposées les activités de pêche et de loisirs. Pour l'avenir, le bénéficiaire de l'aide prévoit d'aménager des possibilités d'hébergement afin de contribuer encore davantage au développement du potentiel touristique de la région.

[Plus d'informations](#)

Mesure 5 : Assurer une promotion cohérente

Pour les petits opérateurs, il peut s'avérer difficile et coûteux de promouvoir de façon indépendante des activités touristiques ou gastronomiques auprès de clients potentiels extérieurs au territoire. Pour surmonter cette difficulté, ces opérateurs ont intérêt à faire cause commune avec d'autres opérateurs locaux afin de promouvoir une plus grande diversité d'attractions, une stratégie plus rentable mais aussi plus attrayante pour les clients potentiels.

De nombreux GALPA ont décidé d'établir une **marque locale** pour assurer une promotion cohérente de leurs différents produits et services, avec un logo, une appellation ou une identité visuelle uniformes. Une telle marque peut être utilisée par les entreprises locales (hôtels, restaurants, magasins, galeries, etc.) qui acceptent de répondre à certaines conditions, par exemple consommer exclusivement ou presque du poisson d'origine locale, assurer un niveau minimal de qualité pour les services, etc. Ce type de stratégie de marque peut aider à promouvoir les entreprises qui sont autorisées à l'utiliser et, en cas d'atteinte d'une masse d'utilisateurs, elle peut aussi renforcer le sentiment d'identité locale et embellir l'image de la région pour ses visiteurs.

Toutefois, même s'il est relativement facile de créer une nouvelle marque, il est plus difficile de la faire connaître auprès des clients potentiels. Il faut du temps et du travail pour encourager une masse critique d'entreprises locales à participer à une telle initiative et arriver à une reconnaissance de la marque à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Pour plus de conseils sur la promotion des produits et des zones de pêche et d'aquaculture, l'élaboration d'une stratégie de marketing, l'utilisation d'outils de promotion en ligne et hors ligne, etc., voir le guide FARNET sur le thème « [Conjuguer pêche et tourisme au profit des populations locales](#) ».



Promouvoir des activités touristiques locales



En Italie, le **GALPA Est-Sardaigne** oriente une large part de sa stratégie sur la promotion d'attractions liées à la pêche et à l'aquaculture locales, comme le tourisme et la gastronomie construits autour de l'élevage de mollusques/crustacés dans les lagunes du territoire. Cette stratégie envisage la constitution d'un consortium chargé de commercialiser les produits locaux, la création de sentiers nature éducatifs et d'écomusées, l'établissement de paquets touristiques et la mise en place d'une agence locale pour coordonner et promouvoir le pescatourisme et d'autres activités touristiques liées à la pêche. Le GALPA appuie aussi l'élaboration de nouveaux produits touristiques en

rapport avec la pêche et l'aquaculture, comme l'écotourisme et des services de restauration et d'hébergement, ainsi que l'emballage et le marketing de ces produits sous la forme d'une offre touristique coordonnée pour tout le territoire.

Plus d'informations



En Pologne, le **GALPA Vallée de la Carpe** a créé une marque locale pouvant être utilisée par les entreprises et organisations locales qui fournissent des biens et services conformes à certains critères, comme des liens avec le territoire, la durabilité environnementale, la convivialité et la coopération avec l'Association « Vallée de la Carpe ». Il lui a fallu plusieurs années pour développer cette marque et encourager les entreprises locales à l'utiliser. Jusqu'à présent, sept produits à base de carpe (la carpe de Zator, le seul produit de poisson polonais à avoir obtenu une AOP¹⁶) sont vendus sous cette marque. De plus, le GALPA a soutenu la création d'un écomusée, composé de plusieurs attrac-

tions aux quatre coins du territoire (ferme piscicole, ferme apicole, centres d'art et d'artisanat local) qui ont facilité le développement de produits touristiques spécifiques pour les groupes scolaires et les familles avec enfants. L'offre touristique est consolidée à l'occasion d'événements annuels tels que le « Festival de la Vallée de la Carpe » et la « Foire touristique de Vallée de la Carpe », où les visiteurs peuvent obtenir le « Passe de la Vallée de la Carpe », qui contient des coupons promotionnels et des réductions de prix pour les encourager à revenir dans la région à l'avenir.

Plus d'informations

Diversification par d'autres types d'activités

Outre le tourisme, la gastronomie et les loisirs, il y a beaucoup d'autres activités que les GALPA peuvent soutenir pour trouver des sources de revenus complémentaires. Comme nous ne pouvons toutes les mentionner ici, nous nous contenterons d'évoquer quelques exemples de projets qui ont été mis en œuvre avec succès avec une aide du FEP ou du FEAMP. Des projets qui peuvent en inspirer d'autres. Pour davantage d'idées de diversification, voir le guide FARNET sur le thème « [La diversification des zones de pêche](#) ».

Les GALPA doivent garder à l'esprit que le développement de nouvelles activités nécessitera des mesures similaires à celles décrites plus haut concernant les secteurs du tourisme en général, c.-à-d. renforcer les compétences et les capacités des producteurs aquacoles et des autres membres de la communauté à entreprendre de nouvelles activités, ou favoriser les liens avec d'autres acteurs clés.



Exemples de diversification non touristique

Nouveaux produits : ingrédients alimentaires à base d'algues marines



Dans toute l'Europe, les algues marines sont de plus en plus reconnues comme un aliment savoureux et sain. En 2011, le [GALPA Nord-Jutland](#) (Danemark) a soutenu une nouvelle entreprise appelée « Havets spisekammer », littéralement « la salle à manger de la mer », axée sur la vente de divers produits alimentaires qui ont dans leurs ingrédients des algues marines : pâte à tartiner aux algues marines, salade d'algues marines et sel parfumé aux algues marines. Cette entreprise a aussi confié la fabrication de divers produits, tels que des pains, des pâtes et du jambon du terroir – avec des algues marines comme condiment – à des producteurs locaux, les produits finis étant vendus sous la marque commune « Havets spisekammer ». En plus des quatre emplois créés dans le cadre du projet « Havets spisekammer », cette nouvelle gamme de produits a donné du travail supplémentaire aux producteurs locaux qui fabriquent les produits finis. Bien que les algues marines utilisées dans ce projet fussent importées de l'étranger, ce type d'entreprise peut également s'approvisionner en algues marines de production locale, s'il en existe.

[Plus d'informations](#)

Utilisation des sous-produits de l'aquaculture



Les coquilles des moules fraîches sont considérées comme des déchets, et une faible partie d'entre elles sont utilisées comme sous-produits. En Italie, le [GALPA Nord- Sardaigne](#) a soutenu un projet développé conjointement par une école secondaire locale et des producteurs de moules. Le projet consiste à utiliser des coquilles de moules broyées pour réaliser des impressions en 3D. Divers types d'objets, comme des carrelages de cuisine, des mosaïques, des bijoux, etc. sont produits en mélangeant ces coquilles avec de la résine. La pâte obtenue est mise dans des moules en attendant sa solidification. Le projet est encore en phase pilote. Le GALPA Nord-Sardaigne entend aussi appuyer la construction d'une petite usine de broyage de coquilles, celles-ci s'utilisant également pour corriger le pH des sols acides dans la région.

[Plus d'informations](#)

Idées qui ont émergé des discussions entre GALPA

Les défis évoqués dans cette fiche ont été débattus lors du séminaire FARNET sur le thème « **Intégrer l'aquaculture dans les communautés locales** ».



Pour élaborer un **plan d'action** visant à attirer les touristes vers les activités liées à l'aquaculture, l'on peut s'inspirer de l'exemple du **GALPA Darlowo** en Pologne, qui englobe une zone côtière (avec pêcheurie) et une zone fluviale intérieure (avec pisciculture). Les activités du GALPA étaient centrées sur les mesures suivantes :

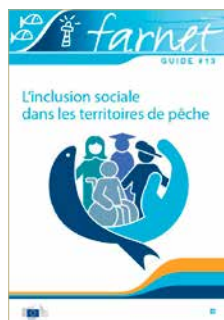
- Investissement dans des fermes piscicoles pour contribuer à améliorer l'environnement, en particulier la qualité de l'eau ;
- Développement de produits touristiques liés à la pisciculture et aux sports nautiques sur le fleuve ;
- Une campagne de promotion ciblant les clients des stations touristiques situées le long de la côte, pour les inciter à visiter l'intérieur du pays, à découvrir les fermes piscicoles et à déguster leurs produits.

La zone côtière, très touristique, sert ainsi de passerelle pour attirer les touristes vers les fermes piscicoles de l'intérieur. Ce plan d'action a demandé un engagement à long terme auprès du GALPA et des actions coordonnées entre les acteurs de la côte et de l'intérieur.

Autres propositions pour contribuer à la reconnaissance des atouts de l'aquaculture :

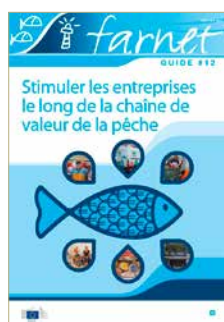
- Visites de fermes aquacoles liées à des activités déjà bien ancrées (p. ex., pêche sportive).
- Organisation de jeux interactifs et de routes thématiques autour des fermes.

Pour accéder à plus d'information, idées et exemples, les précédents Guides FARNET sont disponibles



Guide FARNET #13 : L'inclusion sociale dans les territoires de pêche

Aider les FLAGs à identifier différents types de problèmes d'inclusion sociale, en fournissant des recommandations et des conseils sur la façon dont les GALPA pourraient les traiter et trouver des solutions dans leurs territoires.



Guide FARNET #12 : Stimuler les entreprises le long de la chaîne de valeur de la pêche

Encourager les GALPA à renforcer les chaînes de valeur sur leur territoire et s'assurer que les entreprises locales, en particulier les pêcheurs et les producteurs aquacoles locaux, captent une part de cette valeur aussi grande que possible.



Guide FARNET #11 : Le DLAL axé sur les résultats dans les zones de pêche

Fournir aux GALPA les outils pour renforcer leur attention sur les résultats à travers la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement local.



Guide FARNET #10 : Démarrer la mise en œuvre du DLAL : guide pratique

Examiner comment les fonds de l'UE peuvent être intégrés en pratique au niveau local, en assurant une simplification et une bonne coordination entre les fonds et en présentant des perspectives différentes des expériences précédentes à travers l'Europe.